

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre – September 2008

221



# UCCLENSIA

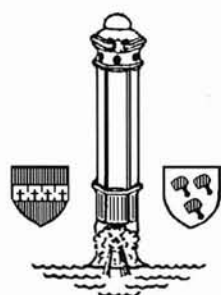
Cercle d'histoire  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.  
rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
tél. 02-376 77 43  
CCP 000-0062207-30

Septembre 2008 – n° 221

Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.  
Robert Scottstraat 9  
1180 Brussel  
tel. 02-376 77 43  
PCR 000-0062207-30

September 2008 – nr 221

## Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

|                                                                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>La création de l'Institut médical de Latour de Freins (1)<br/>Et quelques mots sur sa situation actuelle</b><br><i>Patrick Ameeuw</i> | <b>3</b>  |
| <b>Le vallon du Tetteken Elst<br/>Entre splendeur passée et réhabilitation (2)</b><br><i>Louis Vannieuwenborgh</i>                       | <b>17</b> |
| <b>L'église orthodoxe de l'avenue De Fré</b><br><i>André Buyse</i>                                                                       | <b>25</b> |
| <b>Fonteyntjemolen</b><br><i>Raf Meurisse</i>                                                                                            | <b>35</b> |

En couverture:

Eau-forte de Henri Quittelier représentant l'église orthodoxe russe d'Uccle  
et, à l'avant-plan, l'ancienne auberge du Cornet

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - services de l'Éducation permanente  
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale  
et de la commune d'Uccle

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue «*UCCLENSIA*» qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

**Administrateurs:**

Jean M. Pierrard (président),  
Patrick Ameeuw (vice-président),  
Éric de Crayencour (trésorier),  
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),  
André Buyse, Leo Camerlynck,  
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,  
Stephan Killens, Jacques Lorthiois,  
Raf Meurisse, Roger Schonaerts,  
Clémy Temmerman,  
Louis Vannieuwenborgh, André Vital.

**Siège social:**

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles  
téléphone: 02-376 77 43  
CCP: 000-0062207-30

**Montant des cotisations**

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Membre ordinaire:  | 7,50 €         |
| Membre étudiant:   | 4,50 €         |
| Membre protecteur: | 10 € (minimum) |

**Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €**

# La création de l'Institut médical de Latour de Freins (1)

## Et quelques mots sur sa situation actuelle

Patrick Ameeuw

Dans les pages d'*Ucclesia* nous nous sommes déjà intéressés à l'Institut médical de Latour de Freins (aujourd'hui réaffecté) qui, tant par la qualité de son architecture que par l'intérêt du parc qui l'entoure, se présente comme un des plus beaux fleurons du patrimoine ucclois. Seule sa situation éloignée (rue Engeland 555) l'a laissé relativement peu connu du grand public.

GASTON BERGHMANS a livré en 1977 des extraits d'une intéressante communication faite par Léon Pavard, premier directeur de l'établissement.<sup>1</sup>

J'ai ébauché les grandes lignes de son histoire dans la foulée de la présentation que le Cercle d'histoire d'Uccle en avait faite lors des manifestations d'*Uccle ma découverte* en octobre 2003.<sup>2</sup>

Je m'étais alors engagé à approfondir le sujet. Je commence donc – plus tardivement que prévu – à remplir ma promesse, partiellement au moins, en me penchant sur la création de l'établissement. L'essentiel de la documentation exploitée ici provient des fonds de la bibliothèque du CPAS de Bruxelles.

L'édifice a été construit à partir de 1899 selon les plans d'un architecte réputé, Henri Maquet. Comme le parc qui l'entoure, il a été achevé en 1903.

Il a été connu sous différentes appellations. Celles de *Refuge de Latour de Freins* et d'*Hôpital pour convalescents* sont inscrites sur la façade principale et en tirent un caractère officiel. Dès son ouverture, on l'a aussi désigné



Préparatifs de l'exposition organisée sur place par le Cercle lors d'*Uccle ma découverte* en octobre 2003

(photo P. Ameeuw)

couramment sous le nom d'*Hôpital de Linkebeek* car, bien que situé à Uccle, le site est voisin de Linkebeek dont la station ferroviaire constituait l'accès le plus aisé à l'hôpital. On lui a encore accolé le nom d'*Asile*. Plus tard, il s'est appelé *Institut médical* (voir piliers d'entrée côté jardin) et c'est ce terme, associé au nom de son fondateur (*de Latour de Freins*), qui a été le plus souvent employé, même après que les lieux aient perdu leur vocation médicale. Aujourd'hui c'est

1 Dans *Ucclesia* n° 65; mars 1977, p. 3–5. La communication de Pavard est parue sous le titre de « L'Hôpital-asile de convalescents de Linkebeek »

dans le *Journal médical de Bruxelles* n° 27 du 7 juillet 1904, p. 341–344.

2 Dans *Ucclesia* n° 200, mai 2004, p. 5–10.



l'expression *Domaine (de) Latour de Freins* qui est mise en avant.

### Un hôpital pour convalescents

L'idée d'ouvrir un hôpital pour convalescents a fait son chemin dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la communication précitée, Pavard souligne les avantages d'un hôpital réservé aux convalescents, surtout en faveur de «la classe laborieuse et indigente», pour employer le vocabulaire de l'époque. Dans un hôpital ordinaire, où tout est dirigé vers les soins, le convalescent ne trouve pas les conditions d'un rétablissement complet. Il est (souvent à sa demande d'ailleurs) rendu à son foyer avant d'avoir retrouvé les forces nécessaires à la vie quotidienne et à l'activité professionnelle.

Ce problème se pose particulièrement dans les hôpitaux des villes. Car pour une guérison complète, s'impose l'environnement le plus sain possible, à la campagne ou mieux encore à la montagne.



*Façade principale (nord) de l'Institut Latour de Freins  
(rue Engeland 555)  
photo P. Ameeuw 2003*

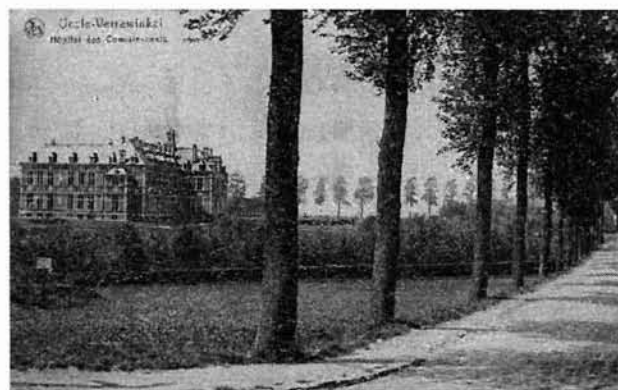
De semblables considérations ont été développées par d'autres spécialistes de la convalescence. L'un d'eux, Auguste Merckx,<sup>3</sup> en retrace brièvement l'histoire, précisant que c'est en France, dès les années 1850 (sous Napoléon III), que se sont créés les premiers hôpitaux réservés aux convalescents.

## Les donateurs

### Le legs de Latour de Freins

Ces questions sur le traitement des convalescents devaient aussi agiter les cénacles médicaux de Bruxelles. Et c'est sans doute dans ce contexte que Charles de Latour a prévu un legs important en faveur de la Commission des Hospices de Bruxelles afin de créer un hôpital pour convalescents. C'est en tout cas son initiative qui sera à la base de la création d'un tel hôpital pour Bruxelles.

Décédé le 13 septembre 1888, Charles-Antoine-Marie de Latour (né en 1817)<sup>4</sup> fit un legs de 700 000 francs au profit de l'Administration des Hospices et Secours



*Vue ancienne de l'Institut médical depuis le croisement de la  
rue Engeland (à droite) et de la rue des Hospices  
(carte postale affranchie en 1919)  
photo Nels*

3 MERCKX Auguste, « Le Problème de la convalescence » dans la revue *L'Assistance hospitalière - Het Ziekenhuiswezen* (1929/1), p. 16-19.  
Voir aussi SOLAU « L'Hôpital de convalescents de la Commission d'Assistance Publique de Bruxelles, à Uccle-Verrewinkel » dans la même revue (1929/6), p. 303-310.

4 D'après l'extrait du registre aux actes de décès de la Ville de Bruxelles. Année 1888. N° 3383 (copie aux Archives du CPAS: dossier de Latour de Freins). Le nom du donateur y est orthographié *De la Tour*. Nous écrivons cependant *de Latour* comme l'usage l'a consacré à propos de l'hôpital pour convalescents et comme visiblement l'intéressé souhaitait être lu.

(ancêtre du CPAS) de la Ville de Bruxelles. Cette somme devait être consacrée à «l'édification et à l'administration et à l'entretien d'un établissement destiné à recevoir les malades convalescents, traités dans les hôpitaux de Bruxelles et ayant leur domicile de secours en cette ville».

La précision des termes témoigne à elle seule du fait que l'idée de créer un asile pour convalescents était déjà bien assise dans l'esprit de ceux qui se souciaient de médecine publique.

Trois cent mille francs étaient réservés pour la construction et l'ameublement de l'établissement, et le solde, soit quatre cent mille francs, placé en fonds belges générant une rente qui servirait aux frais généraux occasionnés par le service de l'institut projeté.

Le testament prévoyait en outre que si la somme léguée ne suffisait pas à l'exécution immédiate, elle serait intégralement convertie en rentes belges jusqu'au moment où les revenus, joints au capital primitif, auraient atteint le montant nécessaire à l'édification de l'hôpital.

Autre condition formulée par le donateur: l'établissement devrait porter le nom de «Refuge de Latour – de Freins».<sup>5</sup> C'est bien le nom que l'on trouve toujours gravé au sommet de l'avant-corps central de la façade principale (nord) du monument:

REFUGE de LATOUR de FREINS  
HOPITAL DE CONVALESCENTS.

De cette manière, le philanthrope a voulu associer à son œuvre la mémoire de son épouse, Marie Josèphe Emelie Defreins,<sup>6</sup> dont il était veuf.

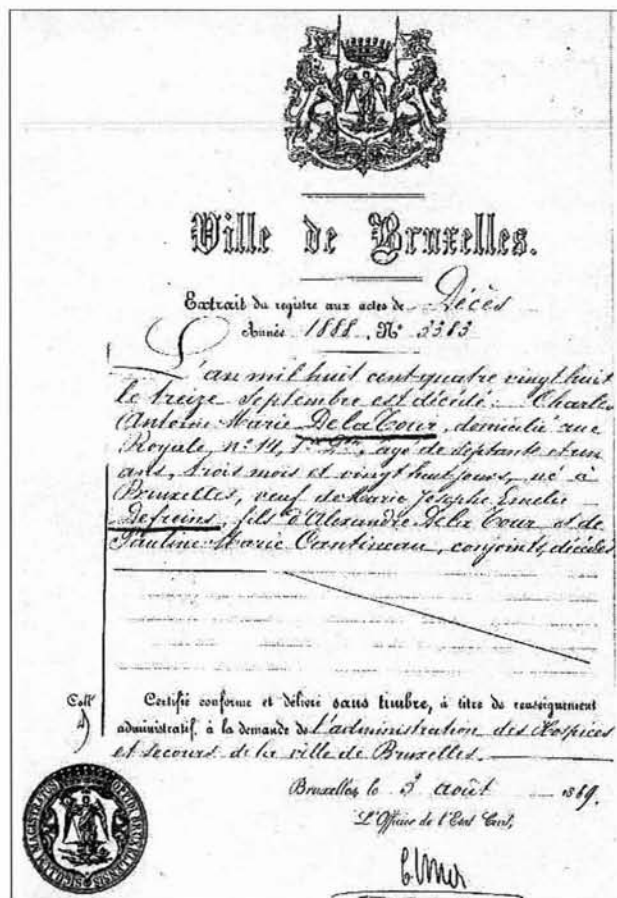
Une pierre, apposée à la façade arrière (sud) du monument, rappelle également son geste:

A  
CHARLES ANTOINE  
MARIE  
de LATOUR  
1888.

5 L'administration a été autorisée à accepter le legs par arrêté royal du 24 février 1889 (paru au Moniteur belge le 2 mars 1889). Les termes du testament, daté du 27 mars 1888, sont repris dans l'arrêté ainsi que dans le *Compte moral des Hospices*

1888. Dons et legs, p. 24–26. Administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles (appellation jusque 1896).

6 Voir note 4. L'épouse du donateur y est orthographiée Marie Josephe Emelie Defreins.



Acte de décès de Charles de Latour (13 septembre 1888)  
Archives du CPAS de Bruxelles

## Une famille de peintres

Jusqu'ici nous savons peu de choses sur Charles de Latour et espérons en livrer davantage lors d'un article ultérieur.

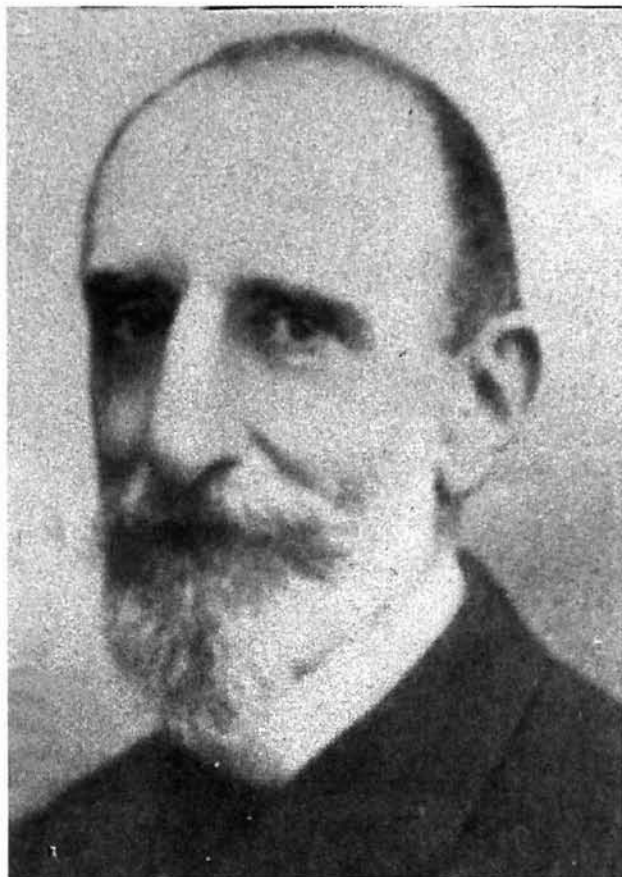
Celui-ci était lors de son décès domicilié rue Royale n° 14, à Bruxelles.

Il était issu d'une famille d'artistes, une dynastie de peintres: sa grand-mère paternelle, Marie ou Élisabeth De Latour-Simons (1750–1834), son père, Alexandre De Latour (1780–1858), qui travailla au service de Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Hollande, et son frère, Édouard (1816–1863), s'étaient fait connaître surtout comme miniaturistes. Les deux premiers avaient été attachés à l'Aca-

démie d'Anvers.<sup>7</sup> Charles toutefois ne suivit pas la carrière de ses parents.

### Les donations Brugmann et Le Duc

Malgré son importance, la donation de Charles de Latour ne suffit pas au lancement immédiat de l'entreprise. Il fallut attendre une dizaine d'années et les apports d'autres philanthropes pour autoriser l'Administration des Hospices à entamer la construction du nouvel hôpital.



Georges Brugmann (1829–1900)

Une deuxième donation, plus modeste, aida à l'accroissement du capital, celle de Georges Le Duc, qui offrit en 1897, 25 000 francs pour l'hôpital à ériger «en exécution du testament de M. de Latour de Freins». Il y associa une condition: donner à l'une des salles le nom de «Salle Française».<sup>8</sup>

Mais c'est l'intervention de Georges Brugmann qui déclencha l'exécution du projet. Par acte du 5 septembre 1899, le célèbre philanthrope offrit une somme de 200 000 francs pour le futur hôpital. Sans doute fut-il inspiré par son devancier, Le Duc, lorsqu'il exprima la condition qu'une des salles du bâtiment portât le nom – cette fois-ci – de «Salle Renaissance».<sup>9</sup> Il ne se contenta pas de ce geste; il fit d'autres largesses comme la prise en charge à ses frais de l'aménagement des jardins du futur hôpital.

Le premier rapport sur les travaux présenté dans le *Compte moral* de 1899<sup>10</sup> souligne que c'est l'addition des revenus tirés de ces trois donations qui permit à l'administration d'entamer la construction de l'hôpital en 1899. Nous verrons plus loin que le Conseil des Hospices avait lancé le projet dès janvier 1899, bien avant l'acte de donation de Brugmann, établi seulement en septembre de la même année. L'administration devait donc être assurée de cette donation bien avant que celle-ci ne devînt officielle. À noter aussi que le choix du nom de «Salle Renaissance» indique que Brugmann, lors de la rédaction de son acte de donation, devait connaître les plans du futur hôpital que l'architecte Maquet avait précisément conçu dans le style Renaissance.

7 Voir notamment: *Dictionnaire biographique des artistes en Belgique depuis 1830*, Arto, 1995, et *Dictionnaire biographique, arts plastiques en Belgique: peintres, sculpteurs, graveurs, 1800-1902*, Arto 2002. Dans un codicille à son testament, également repris dans l'arrêté royal précité, Charles de Latour lègue à la Ville de Bruxelles des œuvres de son frère et à celle d'Anvers des tableaux de son père «à raison de ce que mon père et ma grand'mère ont fait partie de l'académie de cette ville».

8 *Compte moral des Hospices* 1897. Dons et legs, p. 2. Administration des Hospices et de la Bienfaisance

de la Ville de Bruxelles (appellation depuis 1897) et *Idem* 1899. Dons et legs, p. 21 et Travaux, p. 39–41. La donation a été approuvée par arrêté royal du 31 juillet 1899. Lire aussi *Les Bienfaiteurs des pauvres de Bruxelles*, plaquette éditée par la Commission d'assistance publique en 1929, p. 13.

9 *Compte moral des Hospices* 1899. Dons et legs, p. 21. La donation a été approuvée par arrêté royal du 13 novembre 1899.

10 *Ibidem*. Travaux, p. 39–41.



Brugmann n'a pas arrêté de manifester son intérêt pour le futur hôpital. C'est grâce à lui qu'on a pu construire la façade en briques rouge de Silésie et surmonter les ailes latérales d'un étage.

Il se disposait en outre à supporter le coût de la maison du concierge-jardinier mais la mort – il décéda le 23 novembre 1900 – le priva de réaliser ce dernier projet. Les Hospices reprirent alors le projet à leur charge.<sup>11</sup>

La pierre qui, à la façade sud de l'Institut de Latour de Freins, honore sa générosité, s'achève par la mention de l'année de sa mort (1900), bien que ses libéralités en faveur de l'Institut aient été faites de son vivant:

A  
GEORGES BRUGMANN  
1900.

À sa mort l'inlassable philanthrope fit encore don en faveur du Conseil des Hospices de Bruxelles de deux legs considérables, de 5 millions chacun, destinés l'un à la fondation d'une maison de convalescence pour femmes à Uccle,<sup>12</sup> l'autre à la création d'un sanatorium pour tuberculeux (construit plus tard à Alsemberg).

Georges Brugmann est une des personnalités les plus connues de son temps. Son action fut à la fois internationale, nationale et locale. Le rôle considérable qu'il a joué dans l'histoire d'Uccle a été maintes fois évoqué dans notre revue comme dans tous les ouvrages consacrés à notre commune.<sup>13</sup>

## Autres donations

Les rapports officiels mettent en avant les donations de Brugmann et de Le Duc dans la décision prise par les Hospices de mettre enfin le projet en œuvre.<sup>14</sup>

On s'étonne toutefois qu'il n'ait pas été fait plus grand cas d'autres donations, pourtant contemporaines, et du moins pour l'une d'elles à hauteur des générosités de Brugmann, et pour toutes égales ou supérieures à celles de Le Duc.

C'est pourtant d'un montant de 201 407,50 francs que Marie-Louise-Placide Cabert (veuve de François Junqua) fit don en faveur de l'hôpital pour convalescents par acte du 12 janvier 1899 (approuvé par arrêté royal du 10 avril 1899). Cette somme représentait des valeurs dont les revenus étaient à affecter aux besoins de l'hôpital pour convalescents et que l'Administration des Hospices pouvait réaliser quand elle jugerait opportun d'utiliser le capital aux mêmes fins.<sup>15</sup> Il s'agissait de conditions somme toute assez semblables à celles dont Charles de Latour avait assorti la seconde partie de son legs.

Trois ans plus ans, Cabert confirma ses faveurs envers le nouvel hôpital en faisant un don de 40 000 francs.<sup>16</sup> Enfin, à sa mort, le 20 novembre 1903, elle fit de l'Administra-

11 *Compte moral des Hospices* 1900. Travaux, p. 39-40.

12 *Compte moral des Hospices* 1900. Dons et legs, p. 21-22. Le legs a été approuvé par arrêté royal du 12 mars 1901 (*Compte moral des Hospices* 1901. Dons et legs, p. 20). Il comprenait aussi les terrains sur lesquels l'hôpital serait construit. Il s'agit de 5 parcelles (cadastrées section G, n° 175, 178, 180, 181 et 182) d'une contenance totale de 4 ha 8 a 42 ca, situées au «Cauterveld», entre la propriété de l'Institut national des Invalides (Neckersgat) et l'avenue E. Van Ophem. L'endroit est aujourd'hui occupé partiellement par l'Athénée royal flamand. Ce projet – qui devait compléter celui de Latour de Freins – n'a jamais vu le jour car le Conseil des Hospices, jugeant plus urgente la création d'un hôpital moderne à Bruxelles, obtint de l'exécuteur

testamentaire, Alfred Brugmann, frère du défunt, l'autorisation de consacrer le montant légué à l'érection d'un hôpital dans le nord de la Ville, l'actuel Centre hospitalier universitaire Brugmann. Lire à ce propos l'article sur « Georges Brugmann » d'Isabelle WANSON, dans *Ucclesia* 148, novembre 1993, p. 3-12, particulièrement p. 12.

13 Pour en savoir plus, lire notamment l'article cité dans la note précédente.

14 *Compte moral des Hospices* 1899. Travaux, p. 39-41. Voir aussi *Les Bienfaiteurs des pauvres ... op. cit.* p. 13.

15 *Compte moral des Hospices* 1899. Dons et legs, p. 20-21.

16 Approuvé par arrêté royal du 16 juin 1902. *Compte moral des Hospices* 1902. Dons et legs p. 19.



Détail de la façade arrière avec, de part et d'autre de la fenêtre centrale, les cartouches honorant respectivement Brugmann et Godefroy  
photo P. Ameeuw 2003

tion des Hospices sa légataire universelle, toujours au profit exclusif de l'hôpital.<sup>17</sup>

Celui-ci bénéficia encore, à ses débuts, de la générosité de deux autres mécènes: Pierre-Joseph Godefroy, décédé à Bruxelles

le 23 mai 1900,<sup>18</sup> et Henri Costermans, mort à Bruxelles également, le 5 avril 1905,<sup>19</sup> qui léguèrent leur fortune en faveur de l'Administration des Hospices.

Tous deux sont rappelés par des pierres apposées à la façade sud de l'établissement:

A  
PIERRE-JOSEPH  
GODEFROY  
1900

et

A  
HENRI  
COSTERMANS  
1905.

Seuls parmi ces donateurs, Le Duc et Cabert n'ont pas leur nom perpétué sur les lieux qui ont bénéficié de leurs faveurs. Nous n'en connaissons pas la raison.

L'architecte Maquet avait pourtant prévu d'honorer de nombreux bienfaiteurs car les façades de l'Institut sont parsemées de cartouches destinés à les commémorer mais – hormis les quatre pierres précitées – restés dépourvus d'inscription.

## Le site

Le Conseil des Hospices s'est longtemps interrogé sur l'emplacement du futur hôpital. Son choix s'est finalement arrêté sur un terrain<sup>20</sup> d'environ neuf hectares, situé à

Uccle, au lieu-dit Verrewinkel, à la frontière de Linkebeek.

Le site au centre duquel s'élève l'Institut de Latour de Freins présentait le double avantage d'être propriété de l'administration<sup>21</sup> et

17 *Compte moral des Hospices* 1903. Dons et legs, p. 21. Le legs fut approuvé par arrêté royal du 31 mars 1904 (*Compte moral des Hospices*. 1904, p. 14).

18 *Compte moral des Hospices* 1900. Dons et legs, p. 21 et *Idem* 1901. Dons et legs, p. 20. Le défunt institua l'Administration des Hospices comme légataire universelle, mais, suite à l'opposition de la famille, les Hospices se contentèrent d'à peu près la moitié de la succession (arrêté royal du 12 mars 1901). Il leur restait toutefois une somme supérieure à 100 000 francs, car Godefroy est cité parmi les donateurs de plus de 100 000 francs (*Les Bienfaiteurs des pauvres ...* p.23).

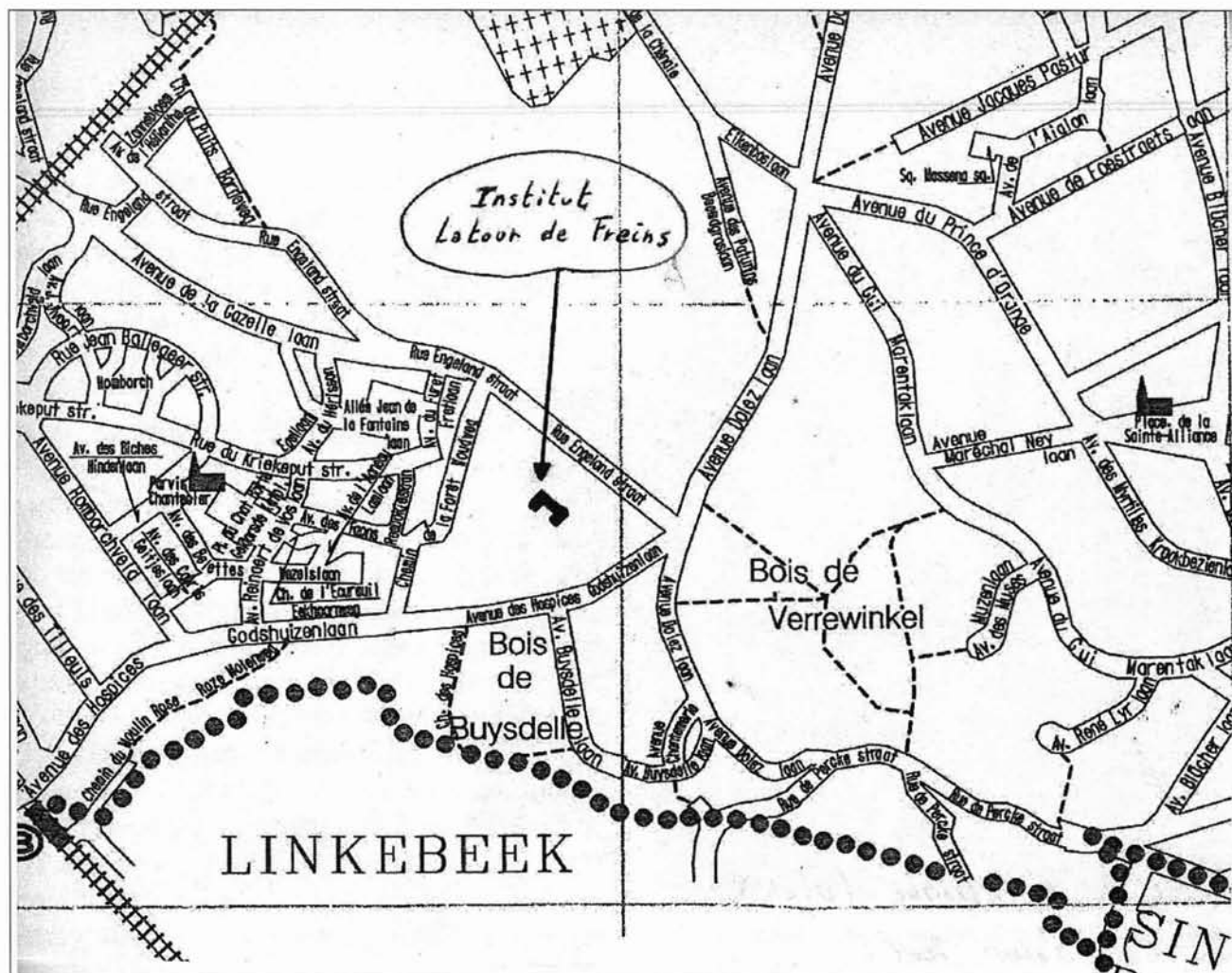
19 *Compte moral des Hospices* 1905. Dons et legs, p. 22 et *Idem* 1906 Dons et legs, p. 21. Le legs était

destiné à l'« Asile pour tuberculeux de Linkebeek », en fait au Refuge de Latour de Freins. Le legs rencontra la même opposition des héritiers et connut la même conclusion que celui de Godefroy (arrêté royal du 10 juin 1906). Il était inférieur à 100 000 francs (*Les Bienfaiteurs des pauvres ...* p. 28).

20 *Compte moral des Hospices* 1899. Travaux, p. 39–41: parcelle cadastrée Uccle section F 356.

21 *Ibidem*. Sur le plan comptable cependant, le montant affecté à la construction de l'hôpital intègre la valeur du terrain du terrain acquis de la Bienfaisance.





Le domaine Latour de Freins se situe au nord de l'actuel bois de Buysdelle, dans le triangle formé par le chemin de la Forêt, la rue Engeland et l'avenue des Hospices

Détail de la carte d'Uccle éditée par l'échevinat de l'Urbanisme d'Uccle (2004)

d'offrir des conditions propices au séjour des convalescents.

Autre atout, ce terrain presque triangulaire se trouvait bordé sur ses trois côtés de chemins publics: la rue Engeland, le chemin de la Forêt (anciennement Linkebeekstraat) et le chemin, ensuite avenue, des Hospices.

## Un terrain

Les chemins qui entourent le site permettent de le repérer aisément sur les anciennes cartes.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme on peut le constater sur les plans d'Everaert,<sup>22</sup> le terrain était constitué:

- d'un champ de 7 bonniers 77 verges (ou 6 ha 57 a) qui tire son nom de sa superficie car il est appelé *Seven Bunders* (ou Sept Bonniers),<sup>23</sup> auquel – pour être précis – il faut ajouter un champ d'1 journal (ou 23 a).<sup>24</sup>
- de la partie septentrionale d'un bois appelé *Boonsdelle* dont la surface totale était de 7 bonniers, 3 journaux, 49 verges (ou 7 ha 19 a 4 ca).<sup>25</sup> La partie sud qui se trouve

22 *Plans parcellaires d'Uccle* levés par Charles Everaert en 1741, conservés aux AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 2394.

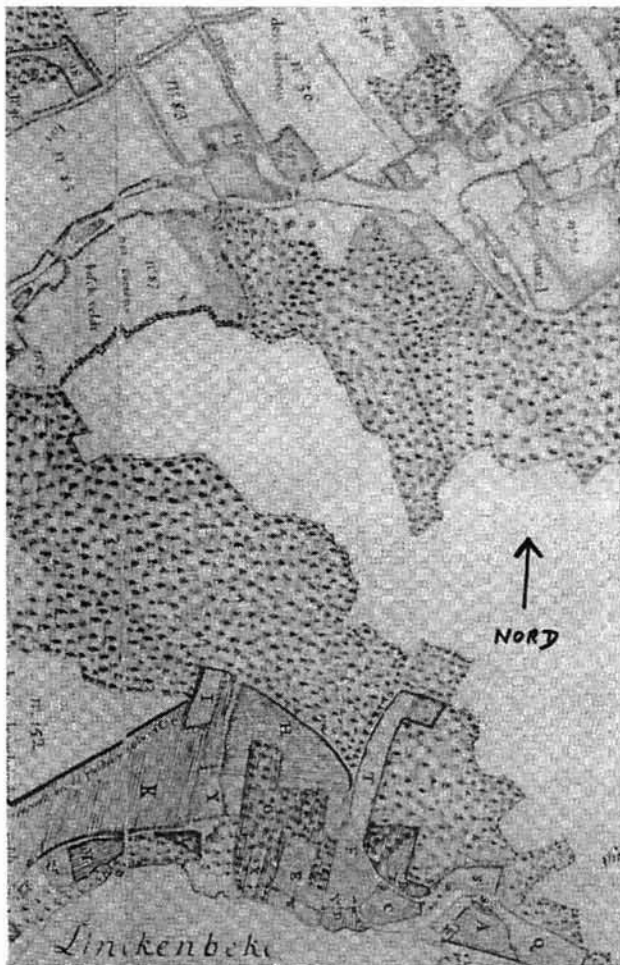
Voir aussi *Carte figuratif van de cleyne thiende onder Uccle* (Carte de la petite dîme à Uccle) par C.

Everaert en 1757, conservée aux AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 2017.

23 Parcelle H de la *Carte de la petite dîme*.

24 Parcelle Y de la *Carte de la petite dîme*.

25 Parcelle G de la *Carte de la petite dîme*



Détail de la carte de la petite dîme à Uccle  
par C. Everaert (1757)  
L'actuel domaine de Latour de Freins s'étend sur les parcelles  
H (= Sept Bonniers: 6 ha 57 a) et Y (23 a) ainsi que sur la  
partie nord de la parcelle G  
(bois de Boonsdelle: 7 ha 19 a 4 ca).  
On reconnaît aussi le tracé des actuels chemin de la Forêt  
(= Linkebeekstraat) et rue Engeland.

au-delà de l'avenue des Hospices consti-  
tue l'actuel bois de Buysdelle.

La plus ancienne mention connue des deux  
noms (*Seven Bunders* et *Boonsdelle*) remonte  
à l'année 1531.<sup>26</sup> On les retrouve ensuite  
sous des orthographes variables. Le sentier

des Hospices n'apparaît pas encore sur ces  
plans.

Cette situation semble avoir perduré jusqu-  
'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>27</sup>

Le plan Vandermaelen,<sup>28</sup> daté de 1837,  
présente une situation différente. Le chemin  
des Hospices y apparaît et toute la partie  
située au nord de celui-ci constitue une  
nouvelle parcelle, cadastrée Uccle section F  
n° 356, d'une superficie de 9 hectares 74 ares  
40 centiares.

La matrice cadastrale mentionne qu'il  
s'agit de terres (la partie boisée – le nord de  
l'ancien bois de Boonsdelle – a donc disparu)  
mais fait une distinction entre deux zones  
(qui n'apparaissent cependant pas sur la  
carte) en fonction de leur rendement: l'une  
(sup. 3 ha 89 a 80 ca) de classe 4, l'autre (sup.  
5 ha 84 a 60 ca) de classe 5. Ce sont les deux  
cotes les plus faibles du classement (allant de  
1 à 5) que l'Administration du Cadastre  
établit pour les terres cultivées.

L'arrêté royal du 20 janvier 1856 rectifia le  
tracé de la rue Engeland. Le carrefour entre  
la rue Engeland et la *Linkebeekstraat* fut légè-  
rement modifié mais c'est surtout le carre-  
four formé avec l'avenue Dolez qui changea  
en se déplaçant vers le nord.<sup>29</sup> La parcelle  
F 356 en tira un accroissement d'environ  
20 ares.

Cette modification apparaît sur le plan  
Popp sur lequel le numéro de la parcelle  
connaît aussi une légère modification: F 356a  
au lieu de F 356.<sup>30</sup>

Un demi-siècle plus tard, en 1902, le site  
subit un autre changement à la suite de l'amé-  
nagement de l'avenue des Hospices sur le  
tracé du chemin du même nom (ou chemin

26 Cfr VAN LOEY A. *Studie over de de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Leuven, 1931 (Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde, reeks VI, nr 53), nrs 346 & 349, d'après un acte daté de 1531 (AE 7647 f° 8 v°).

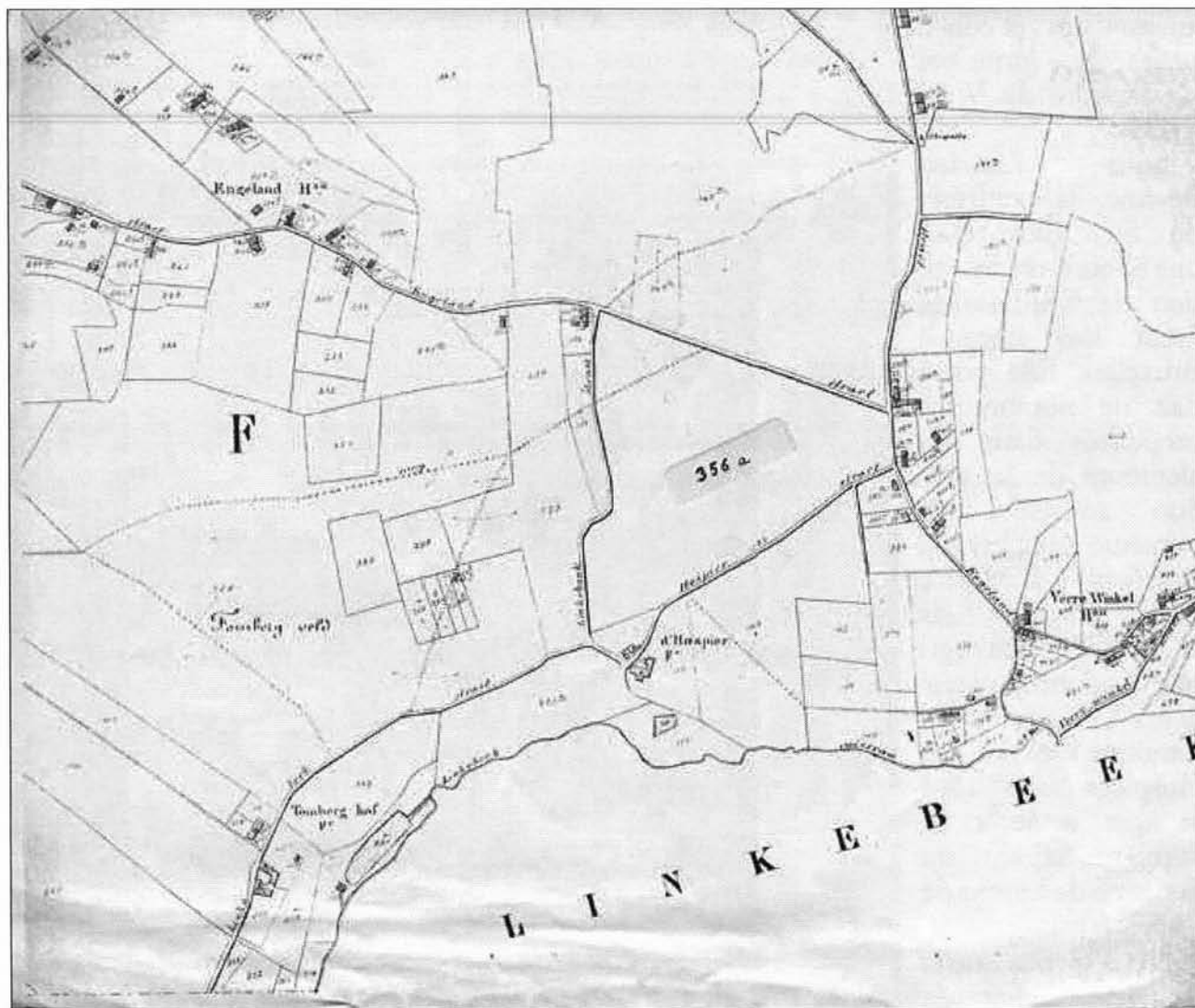
27 La même disposition se retrouve sur la carte Ferraris (*Carte de cabinet* réalisée de 1771 à 1778 par le comte de Ferraris) ainsi que – quoique de manière moins claire – sur la carte de Wautier (*Carte de Bruxelles et environs* par G. de Wautier,

début XIX<sup>e</sup> s., conservée à la Bibliothèque royale, cartes et plans).

28 *Plan parcellaire de la commune d'Uccle, avec les mutations jusqu'en 1837*, Établissement géographique de Bruxelles, Ph. Vandermaelen.

29 PIERRARD J.M. « Chemins et sentiers piétonniers (xi) », dans *Ucclesia* 158, novembre 1995, p. 9–14, spécialement p. 11.

30 *Atlas cadastral de Belgique. Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec mutations*, par P.C. Popp, vers 1860.



Détail du plan cadastral de Vandermaelen (1837)

L'actuel domaine Latour de Freins s'étend sur la majeure partie de la parcelle 356 a.  
Le tracé de l'actuelle avenue des Hospices y apparaît sous le nom de Hospierstraet (sic).

vicinal 32), tracé qui se vit redressé à hauteur de la ferme Saint-Éloi ainsi que déplacé à son extrémité orientale de manière à coïncider avec le carrefour Engeland / Dolez. C'est aussi à cette occasion que le nom d'avenue des Hospices recouvrit non seulement l'*Hospiceweg* (chemin des Hospices) mais aussi le tronçon sud de la *Linkebeekstraat* (légèrement déplacé), depuis l'actuel Chemin de la Forêt jusqu'à la frontière de Linkebeek.<sup>31</sup>

Cet aménagement était réalisé à la demande de l'Administration des Hospices, soucieuse de rendre praticable l'*Hospiceweg*

pour permettre une liaison facile entre l'Hôpital pour convalescents et la gare de Linkebeek.<sup>32</sup> Cette même administration demanda aussi la suppression du tronçon oriental du Calevoetweg (ou sentier vicinal 59), tronçon qui traversait une partie du domaine de Latour de Freins. Elle fut satisfaite en 1904.<sup>33</sup>

### Une propriété

La parcelle faisait jadis partie du domaine foncier de la *Fondation Saint-Eloy*<sup>34</sup> qui possédait la majeure partie des terres et bois

31 PIERRARD J.M., *op. cit.*

32 Demandé dès 1899. Voir *Compte moral des Hospices* 1899. Travaux, p. 39-41.

33 PIERRARD J.M., *op. cit.*

34 Voir plans précités (Everaert 1741 et Vandermaelen 1837).



environnants et constituait le principal propriétaire du Verrewinkel.<sup>35</sup>

Sous l'Ancien Régime, la confrérie de Saint-Éloy était une importante institution de bienfaisance ayant son siège à Bruxelles. Elle possédait de nombreuses propriétés dans les alentours de la ville. Son souvenir est perpétué dans le nom de *ferme Saint-Éloi* que portent les anciens bâtiments agricoles (aujourd'hui résidentiels) situés en retrait de l'avenue des Hospices (au n° 156), et que seule cette dernière sépare du domaine de Latour de Freins.

Nous savons que la confrérie acquit en 1502 la ferme (qui portait alors le nom de Hof ten Nieuwenhuyse) et ses dépendances (formant un ensemble de 64 ½ bonniers, soit 58 ha 94 a), par cession d'Elisabeth Daneels dite van Watermaele et des enfants qu'elle eut de son premier mari, Goessen van der Noot.<sup>36</sup>

La terre qui nous intéresse devait faire partie de cette cession et le champ de *Seven Bunders* être cultivé par l'exploitant de la



*L'entrée de l'ancienne ferme Saint-Éloi, avenue des Hospices 156  
(photo P. Ameeuw 2000)*

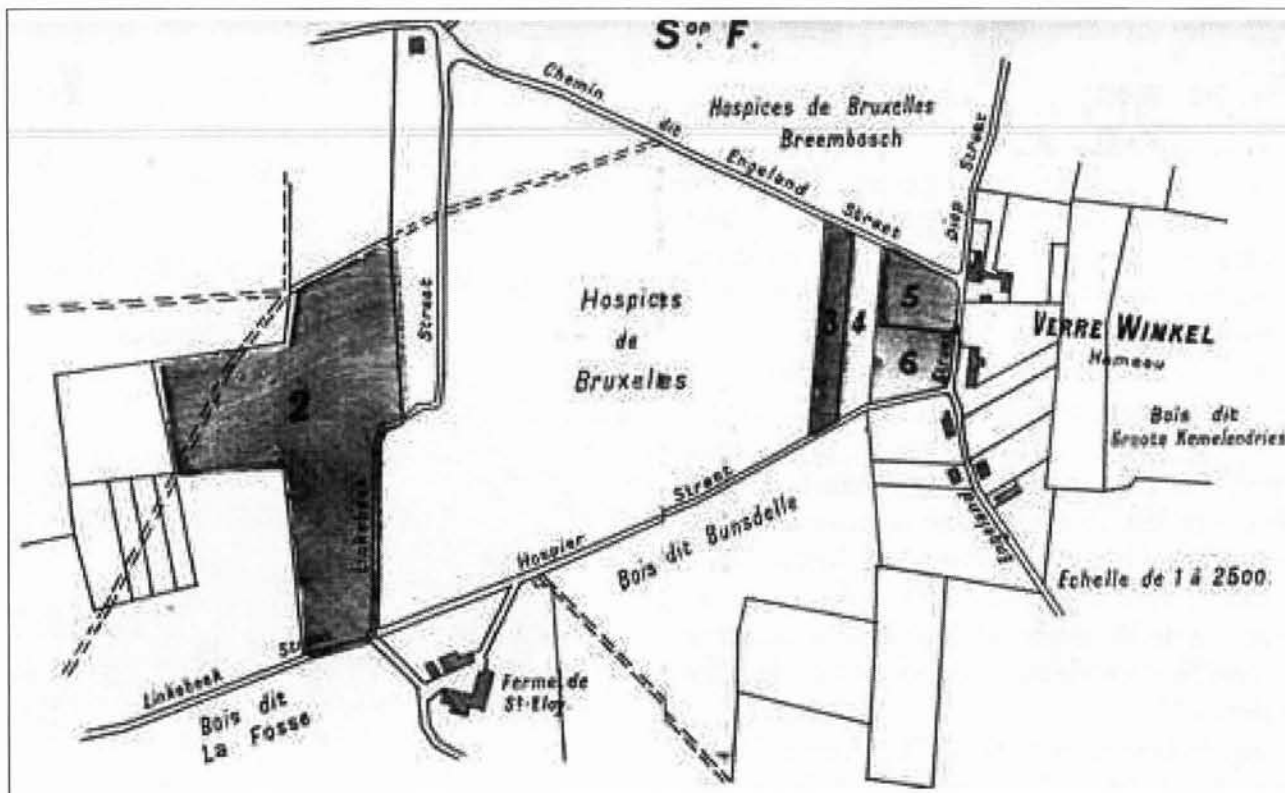
ferme. En tout état de cause, la parcelle dévolue à l'Institut de Latour de Freins (comprenant, comme on l'a dit, le champ de *Seven Bunders* et la partie nord – défrichée

35 Lire aussi LORTHIOIS J. « Contribution à l'histoire de Verrewinkel » dans *Ucclesia* 58, octobre 1975, p. 3–11.

36 La ferme Saint-Éloi, connue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (mais dont les bâtiments actuels datent du XVIII<sup>e</sup> siècle) constitue un beau sujet d'histoire uccloise.

Ce n'est pas le propos ici. Sur la vente de 1502, lire notamment COSYN A., « Le Vallon de Linkebeek », dans *Bulletin officiel de la Société royale Touring Club de Belgique*, 1922, 7, p. 4 et consulter les Archives du CPAS de Bruxelles: Pauvres Saint-Éloy, Fonds Série B Bienfaisance, cote B 1279.





Détail de l'affiche de vente du 15 février 1889

On y reconnaît les quatre lots (numérotés 3 à 6) détachés de la parcelle 356a. La partie non vendue de cette parcelle constituera le futur demaine de Latour de Freins.  
(Archives CPAS de Bruxelles)

par la suite – du bois de Boonsdelle) servit jusqu'à la fin (ou presque) de terre de culture au fermier de Saint-Éloi.

Sous le Régime français, les anciennes institutions de bienfaisance furent supprimées et leurs biens transférés à des institutions administratives nouvellement créées. C'est ainsi que les Hospices de Bruxelles prirent possession de la ferme Saint-Éloi et des terres et bois environnants. Plus tard, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Hospices ont reçu le nom de C.A.P. (Commission d'Assistance Publique), ensuite – un demi-siècle plus tard – celui de CPAS (Centre Public d'Action Sociale) de Bruxelles. Tandis que le nom de la ferme Saint Éloi perpétue – on l'a vu – celui de la confrérie qui l'a possédée pendant presque trois siècles, le nom du chemin (plus tard avenue) des Hospices évoque l'institution

publique qui a succédé à la fondation religieuse.

### Vente de quatre lots en 1889

En 1889, l'Administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles procéda à la vente publique d'une petite partie de la parcelle (F 356a) qu'occupera dix ans plus tard l'Institut de Latour de Freins.<sup>37</sup> La vente se fit le 15 février 1889 par le notaire Moonens dans la taverne du Lion belge située chaussée de Haecht 6 à Saint-Josse.<sup>38</sup> Elle concernait la partie orientale de la parcelle, un ensemble d'un hectare, divisé pour l'occasion en quatre lots de 25 ares chacun.

C'est Gommaire Antoine Van Hove, boulanger, domicilié 14 rue des Sables à

37 Les informations contenues dans ce paragraphe proviennent du dossier contenu aux Archives du CPAS de Bruxelles. Conseil général des Hospices et Secours. Propriétés, ventes et dons. 1876–1890

n° 12. Farde intitulée: 1888. Vente d'une partie de la parcelle F 356a d'Uccle.

38 La vente publique comprenait 7 lots: 3 dans d'autres communes de l'agglomération et les 4 (numérotées 3 à 6) qui nous intéressent.

Bruxelles, qui acquit les quatre lots au prix de 4500 francs l'hectare.<sup>39</sup>

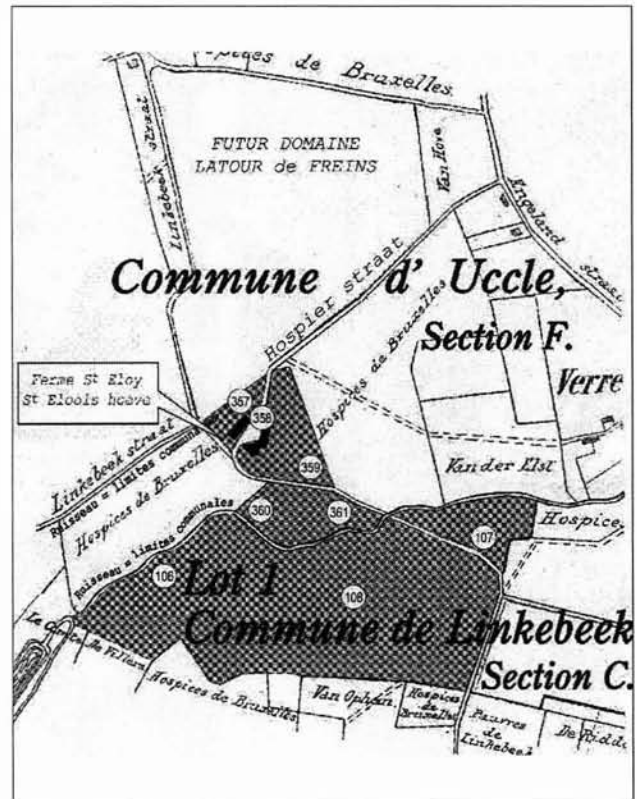
L'administration semble avoir fait un bonne affaire car elle avait reçu l'autorisation d'aliéner ces biens pour seulement 3500 francs l'hectare, autorisation qu'elle avait obtenue déjà en 1883, ce qui semble par ailleurs écarter tout lien entre cette vente et la future installation de l'hôpital.

C'était la rivalité entre deux candidats acquéreurs qui avait poussé l'Administration des Hospices à procéder à une vente publique. Une note contenue dans le dossier de vente fait allusion à une opposition entre Van Hove, futur acquéreur, et Marie Vastennackels, veuve Mosselmans, cultivatrice au hameau de Verrewinkel. Son auteur présente ce conflit comme une «concurrence de cabaretiers».<sup>40</sup>

Après la soustraction de l'hectare aliéné, la parcelle F 356a s'étendait désormais sur une superficie de 8 hectares 95 ares 60 centiares.<sup>41</sup>

### Vente de la ferme Saint-Éloi en 1893

La vente publique du 8 octobre 1893 à laquelle présida le notaire Jacobs dans une brasserie de Saint-Josse<sup>42</sup> fait date dans l'histoire d'Uccle et de Verrewinkel, car elle mit fin à un épisode de près de quatre siècles.<sup>43</sup> L'Administration des Hospices et Secours aliéna la ferme Saint-Éloi et (la plus grande partie de) ses dépendances, qui depuis 1502 étaient dans les mains d'institutions sociales



Détail de l'affiche de la vente du 8 octobre 1893.  
Les parcelles mises en vente sont reprises en grisé.  
(Archives du CPAS de Bruxelles)

et n'avaient jamais été mis en vente depuis lors.

La transaction portait sur un ensemble de plus de dix hectares, comprenant les bâtiments fermiers et les terres situées au sud de la ferme, de part et d'autre du ruisseau du Linkebeek-Verrewinkelbeek et donc sur les territoires des communes d'Uccle et de Linkebeek.<sup>44</sup>

39 L'acquéreur a payé en tout 5405,01 francs, soit 4500 francs pour le principal et 905,05 francs pour les accessoires (125,32 f. pour le fermage, 278 f. pour les arbres et 501,69 f. pour les frais à raison de 10,5 % de la vente).

40 Note au crayon non signée et non datée à l'attention de F. Vandenbroeck, chargé de faire rapport au Conseil des Hospices (au vu des autres pièces, la note devrait dater de novembre ou décembre 1888). Il y est signalé que la veuve Moonens convoitait une parcelle de 25 a (le futur lot n° 6 de la vente) et que, pour la contrer, Van Hove s'était porté acquéreur d'un ensemble d'un ha qui englobait cette parcelle. L'auteur de la note traite aussi ce dernier d'*homme de paille* et présume que s'il reste acquéreur, d'autres offres d'achats parviendraient aux Hospices. La suite lui a pourtant

donné tort. Pour le reste nous ne sommes pas très éclairés sur le fond de cette querelle.

41 Rapport au Conseil de F. Vandenbroeck daté du 26 novembre 1888.

42 Brasserie *Louis* rue Royale 173b près de l'Ancienne Porte de Schaerbeek.

43 Les informations contenues dans ce paragraphe proviennent du dossier contenu aux Archives du CPAS de Bruxelles. Conseil général des Hospices et Secours. Propriétés, ventes et divers. 1891-1900 n° 36.

44 10 ha 47 a 20 ca comprenant les parcelles cadastrées Uccle section F 357 à 361 et Linkebeek section C 106 à 108. L'annonce de la vente indique par erreur une contenance de 10 ha 44 a.

Elle avait déjà fait l'objet d'une approbation dès 1883,<sup>45</sup> et, pas plus que celle évoquée plus haut, ne semble avoir un lien avec le projet d'hôpital.

C'est Jean Baptiste Émile Louis Sanchez de Aguilar, conseiller honoraire à la Cour de Cassation,<sup>46</sup> qui acquit au prix de 35 200 francs<sup>47</sup> la totalité des biens mis en vente. À l'inverse de ce qui s'était passé lors de la vente des quatre lots, l'administration n'a pas obtenu le montant escompté, qui avait été estimé dix ans plus tôt à un montant supérieur, soit 41 956,50 francs.

### Le dernier locataire

Jusqu'à la construction de l'hôpital, ou presque, la parcelle F 356a fut exploitée par l'occupant de la ferme Saint-Éloi. Il s'agissait à l'époque de François Frédéric Vanderperre qui louait la ferme et les dépendances sur une superficie de 23 hectares, 13 ares et 70 centiares.<sup>48</sup>

Selon les conditions du dernier bail, signé en 1890, Vanderperre était redevable d'un fermage de 1273,37 francs l'an.<sup>49</sup>

Cet ensemble comprenait la ferme, la parcelle F 356a (après la vente de quatre lots en 1889), les terres vendues en 1893 et encore deux parcelles cadastrées sur Linkebeek, section C 161 et 325.

Toutefois, Sanchez de Aguilar, sitôt propriétaire, signifia renon au locataire pour les parties qu'il venait d'acquérir. Vanderperre se trouva dès lors dans l'impossibilité

d'exploiter non seulement les terres aliénées mais aussi celles qui (comme la parcelle F 356a) appartenaient toujours aux Hospices. Il demanda donc résiliation immédiate du bail conclu avec l'administration, ce que celle-ci lui accorda sans difficulté, à condition toutefois de remettre les parcelles concernées à sa disposition entière à partir du 30 novembre 1893.<sup>50</sup>

La parcelle F 356a se trouvait donc libre de tout engagement à long terme. Mais l'administration continua de la mettre en location<sup>51</sup> sans doute par des contrats à brève durée.



*L'Institut médical peu après sa construction  
(carte postale affranchie en 1906)*

*Vue de la façade arrière  
depuis les environs de l'avenue des Hospices  
(photo Nels)*

### Un environnement idéal

Le site présentait de nombreux avantages. Situé sur un vaste plateau sablonneux et ondulé, il était entouré de bois de sapins et bordé de chemins publics.<sup>52</sup>

45 Par la Députation permanente de la Province de Brabant en sa séance du 28 mars 1883.

46 Et signalé comme habitant chaussée de Charleroi 23 à Saint-Gilles.

47 35 200 francs pour le principal et 5674,09 francs pour les accessoires (12,77 f. pour le fermage, 1612 f. pour les arbres et 4049,32 pour les frais à raison de 11 % de la vente), soit un total de 40 874,09 francs.

48 Rapport au Conseil de F. Vandebroek daté du 26 novembre 1888 (voir dossier de la vente de 1889).

49 Bail signé le 10 mai 1890 courant sur une période de neuf ans jusqu'au 30 novembre 1899 (voir dossier de la vente de 1893). À noter que le bail précédent, signé en 1881, fixait le fermage à 2610 francs (plus du double!) pour une superficie à peine supérieure (25 ha 16 a 60 ca) à celle qui

faisait l'objet du bail de 1890 (voir dossier de la vente de 1889). On retrouve ici la baisse de prix constatée lors de la vente de la ferme Saint-Éloi.

50 Voir exploit d'huissier signifié à Vanderperre en date du 27 février 1894 (dossier de la vente de 1893). Les parcelles concernées (Uccle F 356a et Linkebeek C 161 et 325) avaient une superficie totale de 12 ha 66 a 50 ca.

51 *Compte moral des Hospices* 1899. Travaux p. 39–41. Parmi les dépenses afférentes à la construction de l'hôpital sont énumérées des indemnités de dépossession, fumure, semailles etc. accordées aux locataires (à noter le pluriel alors que jusqu'en 1893 il n'y avait qu'un seul fermier).

52 Voir *Compte moral des Hospices* 1899. Travaux, p. 39–41.

Léon Pavard s'attarde sur les avantages du site dans l'article qu'il consacra à son établissement.<sup>53</sup>

L'endroit, situé à une altitude de plus de cent mètres, peu habité, dans un environnement de bois et de cultures, loin de toute industrie, offrait un air particulièrement pur. Adossé au nord et à l'est à la Forêt de Soignes, il s'ouvrait au sud sur la vallée de Linkebeek (on dit aussi Verrewinkelbeek à cet endroit), présentant une vue splendide aux pensionnaires du Refuge.

Bien que retiré, l'endroit n'en était pas moins accessible. Il ne se trouvait qu'à quelques kilomètres de la ville de Bruxelles. Il ne fallait pas plus de dix minutes à pied pour le rejoindre la station de chemin de fer de Linkebeek. À cette fin, l'administration des Hospices demanda et obtint – on l'a vu – que le chemin encore modeste, l'*Hospiceweg*, qui menait à la gare de Linkebeek, fût amélioré.

Le site était aussi entouré d'autres chemins publics plus importants qui menaient l'un (la rue Engeland) vers la chaussée d'Alseberg, l'autre (l'avenue Dolez) vers Saint-Job.

Ce coin, situé à côté du quartier du Homborch, à la limite des lieux-dits Engeland et Verrewinkel, a malgré une

urbanisation récente préservé son caractère verdoyant, et aujourd'hui encore on saisit d'emblée pourquoi les initiateurs du projet ont été attirés par la salubrité des lieux.

La constitution du sol était également favorable. Le terrain, sablonneux-argileux, absorbait les eaux de pluie tandis que la nappe aquifère était trop profonde (35 mètres) pour présenter un danger d'humidité.

Bref, tout dans le site concourait au maintien de l'air le plus pur et le moins imprégné d'humidité, comme le commandaient les principes d'hygiène mis en avant à cette époque.

Pavard insistait sur le fait qu'un environnement rural, et mieux encore montagnard, s'imposait aux convalescents. On peut dire, en exagérant à peine, qu'il a trouvé ici un site qui cumulait les avantages de la campagne et de la montagne.

Le seul handicap était la qualité médiocre de l'eau provenant du sous-sol du site choisi. Il fallut alors procéder à un prolongement des canalisations d'eau de la Ville de Bruxelles. Ce à quoi celle-ci consentit moyennant le paiement d'une redevance qui diminuerait à chaque nouveau raccordement de propriétaires riverains.<sup>54</sup>

(À suivre)

53 PAVARD Léon, *op. cit.* p. 341–344.

54 Voir *Compte moral des Hospices* 1899. Travaux, p. 39–41.



# Le vallon du Tetteken Elst

## Entre splendeur passée et réhabilitation (2)

Louis Vannieuwenborgh

### Le morcellement actuel du vallon

LE VALLON est divisé actuellement en six parties très diverses d'aspect et de fonction.

### La tête du vallon, entre la Chapelle Hauwaert et l'avenue des Pâturins

La tête du vallon, face à la chapelle Hauwaert, avenue Dolez, n'est plus visible. Deux remblaiements successifs ont comblé l'évasement progressif des premières dizaines de mètres. Il faut se reporter aux photographies et plans anciens pour retrouver les courbes originelles du relief.

Les premiers remblais eurent lieu lors de la construction de l'Institut Pasteur, en 1967. Les terres provenant du terrassement y ont été déversées. Le second remblaiement, plus tardif, aurait enfoui les blocs de maçonnerie et de béton provenant du pont ferroviaire de la rue Gray, à Etterbeek. Sur la surface à peu près plane ainsi créée s'est développé

spontanément un taillis qui a évolué en sous-bois. De ce fait, le chemin (l'ancien *Rooweg*), prolongeant les avenues de la Chênaie et des Pâturins, ne court plus en bordure de la dépression mais traverse un terrain remblayé. Bien qu'il reste cadastré comme chemin communal n° 17, large de 3,30 m, et que son assiette appartienne toujours à la commune d'Uccle, c'est bien malaisément qu'il se fraie un passage, réduit à la largeur d'un sentier, au travers de la végétation touffue, jusqu'au débouché vis-à-vis de la chapelle Hauwaert.

Un projet immobilier est à l'étude pour y implanter une vingtaine de logements. L'auteur du projet propose de détourner le chemin en le faisant passer le long de l'allée menant à l'ancien haras Brugmann.

### Le vallon supérieur, jusqu'au cimetière de Verrewinkel

Le vallon supérieur, qui se creuse rapidement, est partagé entre l'Institut Pasteur



*La tête du vallon du Tetteken Elst à la fin des années 1930, face à la chapelle Hauwaert. À gauche, la clôture le long de laquelle s'étend le chemin des Pâturins, successeur de l'antique chemin vers Rhode-Saint-Genèse (Rooweg). À droite, une haie et un alignement de châtaigniers bordent le chemin menant au haras Brugmann. (Photo collection Dédée Speetjens.)*



*Une propriété privée du vallon supérieur*

(versant sud-ouest) et les parcelles privées bâties de villas le long des avenues des Pâturins et de la Chênaie (fond du vallon et versant nord-est). Cette partie est donc inaccessible au public. Les pelouses à l'arrière des villas alternent avec des parties boisées selon les aménagements des propriétaires (piscines, courts de tennis). De tout le vallon, c'est la partie la mieux entretenue.

Sur la propriété qui jouxte le cimetière s'est élevé jusqu'après la guerre un petit bâtiment industriel, siège de l'*Assainissement Rationnel Belge (A.R.B.)*. Dans ses ateliers, M. Darche fabriquait des fosses septiques. Sa villa, d'allure Art Déco, était située un peu plus bas, à l'arrière. Le tout fut racheté et le nouveau propriétaire, Pierre Culliford, fit démolir villa et bâtiment.

Le creusement du val, le versant ombragé, le calme des prairies du haras Brugmann voisin ont sans doute incité Pierre Culliford, dessinateur mondialement connu sous le pseudonyme de Peyo, à s'y établir. Peut-être son imagination lui a-t-elle fait voir les aimables lutins bleus qu'il a créés s'ébattre sur ses pelouses? Peyo, né en 1928, est décédé en 1992, avenue de Boetendael. Sa villa, démolie à son tour, a été remplacée par une autre, mais le lieu conserve tout son charme.

### **La partie centrale, occupée par le cimetière de Verrewinkel**

16 Informations extraites des Rapports annuels arrêtés par le Collège échevinal.

À hauteur du cimetière communal de Verrewinkel, le vallon s'infléchit vers l'ouest tout en s'élargissant. Il atteint sa plus grande largeur entre le plateau Engeland et la rue de Verrewinkel. Notons qu'à cet endroit (alt. 75 m), un vallon secondaire débouche du sud. Il s'agit d'un vallon sec, entièrement compris dans les limites de l'Institut Pasteur. Sur l'éperon entre ce vallon secondaire et le vallon du Tetteken Elst a été érigé le haras Brugmann (alt. 98 m).

Dans la courbe qu'il effectue vers le sud-ouest, le vallon a creusé la couche sableuse et atteint la couche imperméable sur laquelle repose la nappe phréatique. Vers 65 m d'altitude, l'eau sourd de terre. Il s'agit d'une source à l'écoulement régulier mais de faible débit comparée à celles qui apparaissent en aval de la ligne du chemin de fer.

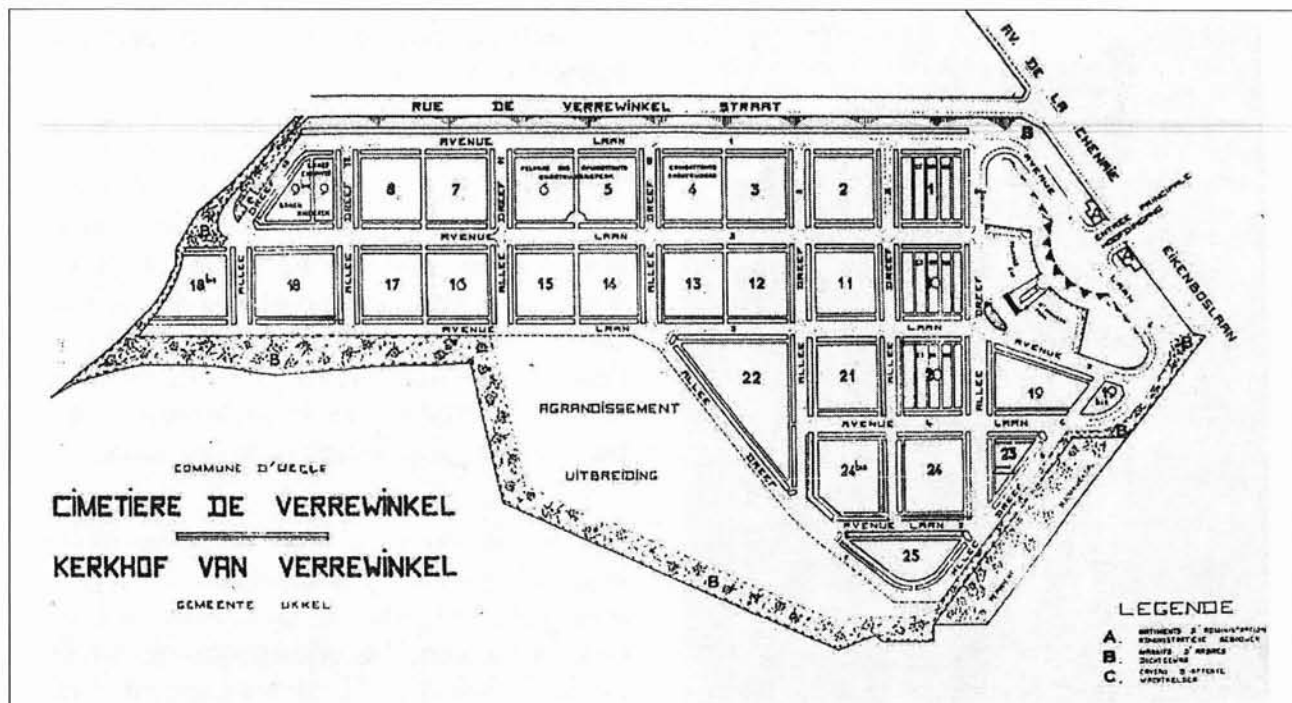
### **Le nouveau cimetière d'Uccle, en projet pendant vingt ans**

Le cimetière du Dieweg, avec 3 ha 65 a, en fonction depuis 1868, était devenu trop exigü à la fin de la Grande Guerre. Le développement démographique avait quadruplé la population, passée de 8 000 habitants à 32 000 en 1920. La commune de Forest connaissait le même essor et la solution d'un cimetière conjoint aux deux communes et implanté à Alsemberg fut étudiée mais péripéties et retournement de situation vont se succéder pendant près de vingt ans. En voici les stades principaux.

**1925.**<sup>16</sup> Les deux communes concluent le 14 octobre une convention pour la création d'un cimetière conjoint à Alsemberg. La province de Brabant et le Ministère de l'Intérieur marquent leur accord.

**Exercice 1929-1930.**<sup>17</sup> L'arrêté royal du 8 juin 1929 ayant consacré le projet, la commune achète des immeubles et des terrains à Alsemberg. Jules Buysens, l'architecte-paysagiste de renommée internatio-

17 L'exercice annuel porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante.



nale,<sup>18</sup> est chargé du plan d'aménagement. Le début des travaux est prévu pour le printemps 1931.

**Exercice 1930–1931.** Jules Buysens remet un avant-projet. Le Ministère de l'Intérieur autorise la clôture du cimetière au moyen d'une haie plutôt que d'un mur.

**Exercice 1932–1933.** Le plan définitif du cimetière et des chemins publics à créer n'a pas encore été arrêté par le Conseil communal.

**Exercice 1933–1934.** Achat de 14 hectares de terrains à Alsemberg et cession de parcelles excédentaires. Les parcelles nécessaires à la réalisation du projet ont été achetées et payées.

**Exercices 1934–1935 et 1935–1936.** Modification, étude des profils, calcul des terrassements. Poursuites des études. Une pétition circule en 1935 demandant la désaffectation du cimetière du Dieweg.

**Le 27 octobre 1936,** le Conseil communal abandonne le projet de cimetière à

Alsemberg et décide d'établir le nouveau cimetière à Uccle, à l'angle de l'avenue de la Chêne et de la rue Verrewinkel. La commune achète du terrain aux héritiers de Dolez ainsi que les trois hectares et demi de la propriété Mideleer,<sup>19</sup> 117, avenue de la Chêne et louée à cette époque à un cercle de nudistes.

**Le 3 juin 1937,** le Collège échevinal prend connaissance du rapport de la Commission Royale des Monuments et des Sites concluant qu'il n'y a pas lieu de proposer le classement du vallon.

**Exercice 1937–1938.** Le projet est examiné par une Commission spéciale instituée au Ministère de la Santé publique. Les délégués des autorités supérieures se rendent sur les lieux.

**Exercice 1938–1939.** Malgré l'avancement du projet, le cimetière du Dieweg est agrandi en direction de la rue Basse.

La guerre n'empêche pas le début des travaux et l'exécution du projet, du moins en

18 Directeur des jardins de la ville de Bruxelles, il dessina la roseraie de l'Exposition Universelle de 1935 ainsi qu'un grand nombre de jardins en Belgique et à l'étranger. À Uccle, on lui doit le parc

du domaine Cherridreux qui a fait l'objet dernièrement d'une visite organisée par notre Cercle. René Pechère fut son disciple.

19 Achetée en 1910 à M<sup>me</sup> Dolez.





*La tombe d'August Vermeulen, 1872–1945*

partie. Le nouveau cimetière est ouvert le 1<sup>er</sup> novembre 1944, l'ancien cimetière est fermé, sauf pour les inhumations en concessions perpétuelles.

Les travaux d'aménagement seront terminés dans les années suivantes. Durant l'exercice 1948–1949, les 109 corps reposant dans la pelouse d'honneur au Dieweg sont transférés dans la nouvelle pelouse du cimetière de Verrewinkel. Le monument Carsoel est mis au concours. Il sera remporté par le sculpteur Raymond Glorie. Avec l'inauguration en octobre 1958 des bâtiments administratifs érigés à l'entrée du cimetière, se termine son aménagement de base.

20 En 1971, la commune a acquis dans cette intention un terrain d'une superficie de 1 hectare 37 ares appartenant à la Province du Brabant et situé entre le cimetière et l'Institut Pasteur.

21 Les restes des frères Pierre et Jean Carsoel furent transférés du cimetière du Dieweg dans leur

Le nouveau cimetière et son impact sur le vallon

L'implantation du cimetière durant la Seconde Guerre mondiale a modifié fondamentalement l'aspect du vallon dans sa partie la plus large. Parallèlement à la rue de Verrewinkel, le terrain de la partie haute, formé de sable, a servi à remblayer la partie basse. Sur l'étendue plane de 11 ha 37 a ainsi créée, légèrement inclinée vers le sud-ouest, ont été tracées les 25 pelouses d'inhumation.

Un projet visant à agrandir le cimetière aux dépens de ce qui reste du vallon (voir sur le plan la partie Agrandissement) n'a pas dû être réalisé,<sup>20</sup> grâce essentiellement à deux causes. La première est la promulgation de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et les sépultures. L'une de ses dispositions limitait à 50 ans la durée maximum d'une concession. La seconde est le changement d'attitude de l'Église catholique vis-à-vis de la crémation. Ces deux facteurs ont fortement soulagé la pression sur l'espace. Aujourd'hui, la superficie du cimetière de Verrewinkel suffit à la demande de sépultures.

Le premier corps à y être enterré – le 2 novembre 1944 – était celui d'un soldat allemand, resté anonyme, qui s'était suicidé en septembre, au moment de la Libération, et dont on venait de retrouver les restes dans la forêt de Soignes.

Le lieu possède quelques tombes de personnalités remarquables. Retenons le tombeau-monument Carsoel,<sup>21</sup> réalisé par le sculpteur Raymond Glorie après concours et élevé par la commune à son bienfaiteur. Notons les tombes

- du sculpteur Léandre Grandmoulin (1873–1957);
- d'August Vermeulen, intellectuel et militant flamand (1872–1945);

nouvelle sépulture ainsi que ceux de trois autres membres de la famille Carsoel. Le monument a été consacré officiellement le 1<sup>er</sup> novembre 1954.





*Le monument Carsoel photographié il y a plus de trente ans.  
Derrière on aperçoit les prairies du plateau Engeland, envahies aujourd'hui par le sous-bois*

- du spécialiste des primitifs flamands, Leo Van Puyvelde;
- du musicologue Franz De Wever;
- de Théo Fleischman, directeur général de l'INR et auteur du premier journal parlé;
- de Charles Van Reepinghen, professeur à l'Université Catholique de Louvain, commissaire royal à la réforme judiciaire (1903–1966);
- de M<sup>me</sup> Karel van de Woestijne, l'épouse du poète (1884–1968);
- de Marie Brunfaut, écrivain et poète (1893–1977);
- d'Yvonne Lados van der Meersch, échevin de l'état civil et également administrateur de notre Cercle d'Histoire;
- du Docteur Vokaer;
- d'Henri Quittelier, peintre et graveur.
- du grammairien Maurice Grevisse (1895–1980), décédé à La Louvière mais enterré à Verrewinkel;
- du prix Nobel de chimie 1977, Ilya Prigogine (1917–2003).

En février 2008, le cimetière comptait au total 44 150 inhumations.

Le cimetière, en 64 années d'existence, s'étendant sur une vaste superficie, est devenu un site en soi avec ses particularités nouvelles, dues à ses pelouses au sol sableux et pauvre, résultat de l'aplanissement du terrain et de la disparition de la fine couche de limon qui le recouvrait. La botaniste Jacqueline Saintenoy-Simon y a relevé de nombreuses plantes rares dont la canche printanière (*aira praecox*), une graminée qui n'avait plus été observée dans la région bruxelloise depuis 1944.

La commune élabore un plan de gestion d'ensemble afin d'éviter les errements passés en matière d'utilisation d'herbicide notamment. Il a été mis fin à l'usage de la dolomie.

Trois figures de rayonnement international y reposent également, il s'agit

- du compositeur Joseph Jongen (1873–1953);



*L'étang artificiel qui se forme au pied du remblai du chemin de fer se vide parfois, comme ici, en avril 2007*

Un premier bassin de décantation recueillant sable et dolomie a déjà été creusé. L'égouttage va être revu. Les plantations également, dans le but d'obtenir un aspect plus verdoyant et un sol mieux protégé par une couche végétale.

Étroitement resserrée entre le talus du cimetière et le plateau Engeland, subsiste la partie la plus basse, originelle, du vallon. Au filet d'eau provenant de la source s'ajoutent les eaux de l'égouttage du cimetière. Elles s'écoulent vers le remblai du chemin de fer mais la canalisation – un pertuis d'environ un mètre de haut – qui devrait leur permettre de traverser l'obstacle, est ensevelie sous une masse de sable et dolomie provenant du cimetière. Il en résulte un rehaussement du fond du vallon et la formation d'un étang artificiel au pied du remblai, transformé de fait en barrage... Son niveau fluctue selon l'importance des chutes de pluies et selon le degré, variable également, de l'obstruction de la conduite. L'entente entre la commune, propriétaire du terrain, et l'IBGE permettra sans doute de gérer positivement un site abandonné et en souffrance depuis un demi-siècle.

### **La coupure du chemin de fer**

La première atteinte à l'unité du vallon fut définitive et irrémédiable. En 1925–1927, la construction du haut remblai de la ligne de chemin de fer n° 26 Schaerbeek–Hal sectionne le vallon en deux parties et arrête le regard. La voie a été construite précisément à l'endroit où le vallon se rétrécit après sa

courbe vers le sud-ouest. Seule communication entre les sections amont et aval du vallon, une conduite-tunnel d'environ un mètre de haut traverse le remblai à sa base et permet le passage des eaux. Comme nous venons de le voir, la conduite s'est bouchée. Complètement sous eau du côté du cimetière, seule la partie supérieure du pertuis reste visible à son débouché dans la réserve naturelle du Kriekenput.

Les plans de la ligne de chemin de fer furent dessinés par le jeune ingénieur Joseph Marin (1903–2000), entré au Service de la Voie. Originaire de Braine-le-Comte, il s'installe à Uccle en 1937, rue Verhulst, ensuite avenue Den Doorn. À Uccle, nous lui devons les différents ponts que nous connaissons toujours ainsi que le tunnel du Vivier d'Oie. Il s'occupa également de l'électrification ultérieure de la ligne. C'est lui qui a adapté, par mesure d'économie, la largeur des ponts de l'avenue de la Chênaie et de la rue Verrewinkel à la circulation de l'époque. Il a également dessiné le pont de la place de Saint-Job, construit avant la création de l'avenue Carsoel, ce qui explique son orientation peu pratique actuellement. Destinée essentiellement au transport de marchandises, la ligne servait également (la Jonction n'existait pas encore), au passage du prestigieux pullman Amsterdam–Paris. Enfant, M. Laurent Vandebosch, à qui nous devons ce souvenir, l'observait, fasciné par les lumières du wagon-restaurant, quand il passait comme un rêve d'Orient-Express en contrebas de la rue de la Pêcherie dans les anciens jardins de son grand-père.

### **La réserve naturelle du Kriekenput, les pavillons de l'Exposition 1958**

La cinquième section est délimitée par le chemin de fer, le chemin du Puits et la rue de Verrewinkel.

L'angle formé par le haut de la rue de Verrewinkel et la ligne de chemin de fer est occupé par les studios de la société *City Films*. Ses longs bâtiments prennent appui sur le haut du vallon et s'avancent en surplomb. À leurs côtés, un centre de gymnastique occupe une construction basse. Ce groupe de pavillons provient de l'Exposition Universelle de



À gauche, le versant du vallon appartenant à l'Institut Pasteur, à droite, sali par les détritiques, celui du cimetière de Verrewinkel

1958. Ils étaient consacrés à l'agriculture: industrie du tabac, Boerenbond, Ministère de l'Agriculture. Le cinquantième anniversaire de l'Expo 58 permettra d'en savoir davantage sur ces survivants, encore pleinement utilisés aujourd'hui pour d'autres activités: salle de fitness, studio de cinéma.

Plus bas dans la rue Verrewinkel une profonde et large entaille dans le talus signale l'existence de l'ancienne sablonnière Leemans. Avant guerre, lorsque la sablonnière du Bourdon, derrière le cimetière de Saint-Gilles, fut épuisée, la commune fit appel à M. Leemans et lui acheta quantité de sable à l'usage du pavage des rues au prix de 2,50 francs le mètre cube.

Plus bas encore, le chemin du Puits traverse perpendiculairement le vallon, très encaissé à cet endroit. Le chemin a été rehaussé après la dernière guerre afin d'adoucir son profil et permettre plus aisément la traversée. Une aulnaie-frênaie spontanée avec un sous-bois touffu a remplacé les prairies où broutaient les moutons.

Le statut de réserve naturelle, sous le nom de «*Kriekenput*», lui a été reconnu par l'arrêté royal du 26 juin 1989. Près d'un hectare et demi, partagé de part et d'autre du chemin du Puits, bénéficie de cette protection.

La source bien connue des promeneurs a donné son nom au chemin, *Borreweg*, erronément traduit par chemin du Puits. Elle est loin d'être unique: entre le talus du chemin de fer et le chemin du Puits, l'eau sort partout de terre. C'est l'endroit du vallon où l'influence du sous-sol est le plus manifeste: la couche

imperméable de l'ypresien affleure, mise à nu par l'érosion des sables bruxelliens lors de la formation du vallon. La nappe phréatique cachée dans les profondeurs sableuses du plateau Engeland trouve ici son exutoire. La terre est gorgée d'eau et le propriétaire des années 1920 a aménagé et canalisé les suintements afin de les mener à un étang – l'étang Leemans – qu'il a creusé et, au-delà, les diriger en aval de l'autre côté du chemin du Puits au moyen d'une canalisation unique. L'étang s'est comblé depuis mais sa forme se distingue encore. Certains auteurs et quelques cartes attribuent à ce qui n'est encore qu'un ruisseau le nom de «*Kinsensbeek*».

Bien que bénéficiant du statut de zone naturelle, le terrain entre le chemin du Puits et le chemin de fer est une propriété privée. La zone protégée trouve sa limite à la moitié du terrain. L'autre moitié est occupée par une pelouse. Le coup d'œil qu'offre la pelouse et l'aulnaie-frênaie protégée est de toute beauté.

### Le débouché dans le vallon du Kinsendael

Le vallon débouche dans la rue Engeland à 43 m d'altitude. De l'autre côté de la rue s'étendent les six hectares et demi de la réserve naturelle du Kinsendael.

Quant au modeste «*Kinsensbeek*», il lui reste à franchir l'obstacle de la rue Engeland, exhaussée au fil du temps afin de permettre le passage à sec du ruisseau. Comme au chemin du Puits, c'est également une canalisation qui mène les eaux par dessous l'antique chemin conduisant au hameau de Verrewinkel. C'est ainsi que les eaux de ruissellement et de source quittent, mêlées, le vallon du Tetteken Elst pour grossir celles du «*Groelstbeek*», lui-même affluent de la Geleytsbeek.

### Le vallon retrouve, en partie, son unité naturelle

Le vallon, par la raideur de ses versants, n'a connu de l'urbanisation générale que des effets indirects. La balafre du chemin de fer mise à part, nulle route ne le défigure et, sauf celui des morts, aucun lotissement dense ne



*Fin des années 1930: la ligne 26, le pont de la rue Verrewinkel et le vallon.  
La pente couverte de buissons de genêts descend vers le cœur du Tetteken Elst.*

le dissimule. Tel qu'il subsiste, le site a suscité un mouvement de défense relayé par les pouvoirs publics. En témoigne la création de la réserve naturelle du Kriekenput en 1989. De nos jours, un projet ambitieux, *Natura 2000*, vise à mettre en communication une succession de sites protégés en vertu de leur

haute valeur biologique. Le vallon du Tetteken Elst tient une place essentielle dans ce maillage écologique du sud de Bruxelles et retrouve, par la même occasion, fût-ce sous la forme d'un trop étroit couloir, l'unité naturelle perdue.

*(À suivre)*



# L'église orthodoxe de l'avenue De Fré

André Buyse<sup>1</sup>

Il y a 80 ans naissait le projet d'ériger avenue De Fré  
une des plus belles églises orthodoxes  
d'Europe occidentale.

DE MÊME QUE LA LOCALITÉ de Waterloo est universellement connue pour sa célèbre bataille, la renommée internationale d'Uccle doit beaucoup – on l'ignore souvent – à l'existence sur son sol de deux institutions et ensembles monumentaux historiques qui sortent des sentiers battus ... et sont presque voisins: l'Observatoire Royal d'Uccle et l'église orthodoxe russe hors-frontières, sur laquelle nous nous penchons aujourd'hui.

Il existait, certes, une communauté d'immigrés russes orthodoxes en Belgique depuis la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, avec déjà plusieurs paroisses structurées, mais c'est l'arrivée à Bruxelles d'une importante communauté de Russes Blancs, dont firent notamment partie le général Wrangel, l'un des chefs de l'armée



*L'esquisse architecturale avant construction*  
© André Buyse



blanche, et les descendants du grand poète Alexandre Pouchkine (l'auteur de Boris Godounov), conséquence de la révolution d'octobre 1917, qui fut la principale raison ayant guidé le choix du lieu où serait érigée une église en souvenir du dernier tsar de Russie Nicolas II, des membres de la famille des Romanov et de ses partisans assassinés le 17 juillet 1918 à Iékatérinebourg (alias Sverdlovsk).<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Journaliste.

<sup>2</sup> « Un coin d'Uccle riche de souvenirs ... » par E. et N. Arnauts-Bara, in revue *Brabant*, septembre 1993.



© André Buysse

L'idée de construire ce qui au départ ne devait être qu'un mémorial date de 1929 et la décision de principe de créer une réplique partielle de la cathédrale de la Transfiguration d'Ostrovo, dédiée à Saint-Job, fut concrétisée par l'organisation à partir de cette même année d'une collecte de fonds auprès des Russes blancs dispersés de par le monde: Europe, Asie, Amériques.<sup>3</sup>

Ce fut une collecte générale et populaire: certains donateurs, issus en particulier de pays d'Europe de l'Est qui tels la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie n'étaient pas encore entrés sous le joug soviétique, n'étaient souvent que de modestes «sans-papiers avant la lettre» qui envoyaient une enveloppe avec deux ou trois dollars en guise d'ex-voto, ainsi que nous le narre la comtesse Maya Apraxine, résidente uccloise, fille de nobles russes blancs massacrés naguère par les Bolcheviques et toujours paroissienne active de Saint-Job, l'orthodoxe.<sup>4</sup>

3 < L'église russe d'Uccle > par Joseph Delmelle, in revue *Brabant*, octobre 1975.

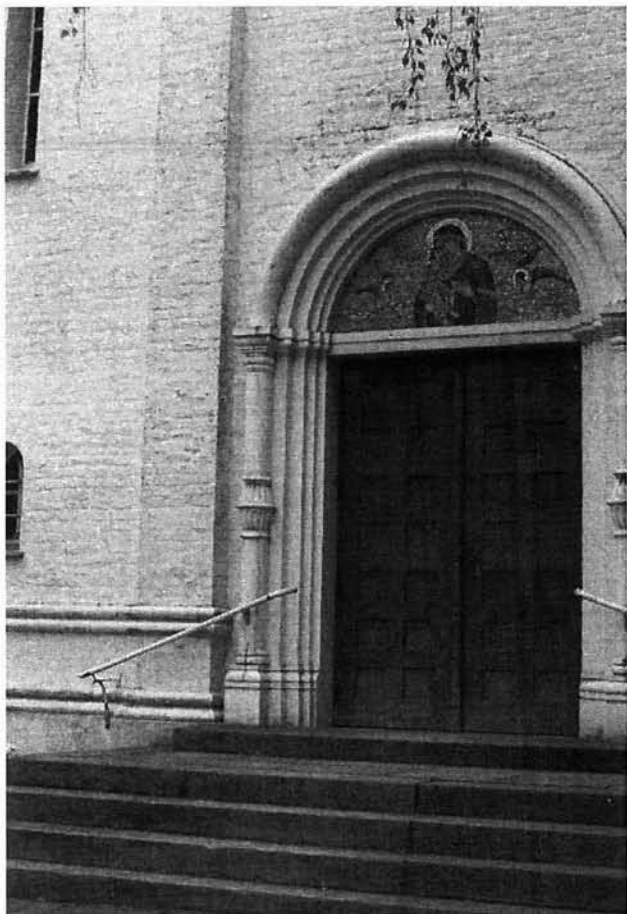
Le choix de ce saint patron – Saint-Job, qui fut aussi celui de l'église de style oriental néo-byzantine érigée antérieurement sur le site de ce que l'on devait appeler plus tard la Montagne-de-Saint-Job – s'explique par le fait que ce saint est fêté en Russie le 19 mai, soit le jour de la naissance du tsar Nicolas II.

L'Asbl pour la construction de l'église fut constituée en 1930. Le type de sanctuaire choisi par l'association des immigrés russes sur base du projet présenté par une commission d'experts et d'artistes dont faisaient partie le peintre Bilibine, l'architecte Krasnov, l'historien Mouratov et le professeur Okoniev, fut la réplique assez fidèle d'une chapelle de l'église monumentale de la Transfiguration du Christ, à Ostrovo, érigée au 16<sup>e</sup> siècle, dans le style architectural de la tradition dite de Saint Ivan de Nijni-Novgorod, à l'intérieur d'une propriété du tsar Nicolas II, près de Moscou. Cet édifice religieux est toujours debout mais se trouve



© André Buysse

4 Entretiens de l'auteur avec la comtesse Apraxine, juillet 2008.



malheureusement fort peu entretenu, selon le témoignage même de la comtesse Apraxine.

Les plans furent confiés à des exilés de renom: le professeur Oukouneff, Russe Blanc enseignant à l'université de Prague, ainsi que l'architecte et peintre Nicolas Iszelianoff, ex-membre de l'Académie des Beaux-Arts et d'Architecture de Saint-Petersbourg. La construction fut confiée à l'entrepreneur niçois Fricero, d'origine russe également, résidant à Ixelles avenue Louis Lepoutre. La première pierre fut posée le 2 février 1936 à l'angle de l'avenue De Fré et de l'avenue du Manoir. Le gros-œuvre était terminé en 1939 mais la guerre interrompit les travaux. La colonie russe immigrée n'eut cependant pas trop à souffrir de l'occupation nazie ... parce qu'il était de notoriété

publique qu'elle était anti-bolchevique! Mais qu'on ne s'y méprenne pas: ceci ne veut pas dire qu'elle pactisa avec l'occupant. Certains orthodoxes d'Uccle, et d'ailleurs en Belgique, vécurent des heures difficiles pendant la guerre car ils se comportèrent en résistants véritables. Ce fut le cas notamment de l'archevêque Alexandre qui fut arrêté par la Gestapo dès 1940 et déporté en Allemagne.<sup>5</sup>

Les travaux à l'édifice reprirent en 1946. Les offices commencèrent à être célébrés en 1950. Le premier officiant de Saint-Job l'orthodoxe fut M<sup>gr</sup> l'évêque Jean (un Russe nommé Maximovitch), un saint homme (il fut canonisé après sa mort). En fait, il avait commencé à exercer son ministère auprès de la communauté russe exilée à Shanghai, en Chine. La persécution religieuse engagée à l'avènement du régime communiste de Mao Zedong en 1949, qui interdit toute présence en territoire chinois des religieux occidentaux, força le prélat à un nouvel exil. C'est ainsi qu'il fut nommé «évêque orthodoxe de Bruxelles» de 1950 à 1962, résidant toutefois plus souvent à New York qu'à Uccle. Il décéda en 1966 à San Francisco et fut canonisé en 1994.<sup>6</sup>

La consécration solennelle de l'église par le métropolite Anastase eut lieu – le choix de la date n'était pas innocent! – le 1<sup>er</sup> octobre 1950. Les sept cloches remarquables du campanile érigé à l'arrière, installées de 1972 à 1976, furent parmi les dernières à avoir été fondues à Louvain, par les Fonderies Sergeys. L'ameublement et la décoration intérieurs se firent progressivement, au fil des dons et des prestations de bénévoles. Un curieux hasard fit que l'ambassade de l'Union soviétique (URSS) emménagea en 1964 dans la belle propriété de l'ancien *château Zeecrabbe* (site et château protégés) de l'avenue De Fré, presque en face de «l'église orthodoxe russe *hors-frontières*»,

5 « L'Église orthodoxe en Belgique des origines à nos jours », in *Histoire de l'orthodoxie orientale en Belgique* par le père Serge Model (site Internet, mars 2008)

6 Les Églises orthodoxes russes en Belgique, par le Père Serge Model. Étude présentée dans le cadre

d'Europalia Russie 2005 et publiée dans la collection *Contact Forum* de l'Académie royale flamande des sciences et des arts de Belgique. Bruxelles, septembre 2006.





Frise d'entrée à la Vierge et l'Enfant-Dieu  
© André Buysse

ainsi appelée parce que dépendant d'un synode installé à New York (en réaction au patriarcat de Moscou, honni par les «hors les murs» pour le motif que ses membres étaient supposés avoir coopéré avec le KGB, la police secrète, et il leur est encore reproché aujourd'hui, après l'effondrement de l'URSS en 1990, de «ne pas s'être repentis»). On relèvera au passage que cette *non-repentance* est toujours un obstacle majeur au rapprochement œcuménique des églises orthodoxes russes de par le monde.<sup>7</sup>

L'église russe, tant les façades, annexes, mobiliers et décorations intérieurs que ses abords, ont été classés par la Commission des monuments et des sites en juillet 1984, après un débat animé au sein de la communauté paroissiale qu'évoque la comtesse Apraxine. Le classement avait ses opposants car désormais, la moindre transformation, comme

l'aménagement d'un local paroissial et d'un réfectoire dans le petit bâtiment-passage construit en 1975 pour relier le campanile au sanctuaire (à droite de l'abside), nécessiterait de longues et difficiles discussions d'experts. Mais, globalement, admet Apraxine, ce fut une bonne décision en ce sens que le bien est désormais protégé, pour le long terme, sans parler du subventionnement des travaux éventuels.

Et cette «pérennisation» de l'édifice a grandement redoré son blason, au point d'en faire un site touristique désormais bien connu à l'étranger: les demandes de visites se développent ... ainsi d'ailleurs que l'affluence aux offices, en particulier depuis 1990! La chute de l'URSS a en effet suscité une nouvelle vague d'immigrants, notamment celle d'ex-«colons» russes des républiques asiatiques devenues indépendantes. En

7 Serge Model. *Op. cit.* (2).

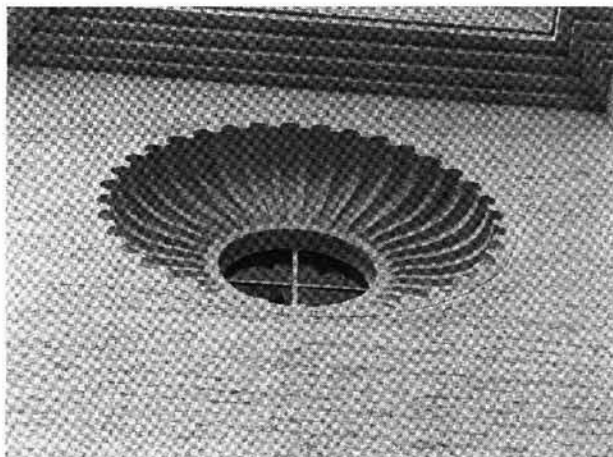


outre le changement de système politique en Russie a fait que pas mal de Russes établis à Bruxelles qui n'osaient pas fréquenter l'église «hors-frontières» par peur du qu'en-dira-t-on sont à présent devenus de fidèles paroissiens ... dont certains recrutés au sein même du personnel de l'ambassade voisine! Pas étonnant dès lors qu'il y eut foule en octobre 2005 lorsque fut célébré en grande pompe, en présence du bourgmestre Claude Desmedt, le 75<sup>e</sup> anniversaire de la consécration du saint sanctuaire ...

Comme dans la plupart des églises orthodoxes, la nef centrale ne comporte pas de sièges. L'assistance reste debout pendant les offices qui pourtant durent souvent plus de deux heures. Mais celle-ci a tout loisir d'admirer, de s'imprégner, de s'inspirer dans ses méditations et prières des nombreux icônes, reliques, peintures, sculptures, pierres commémoratives, instruments de culte (cierges, encensoirs, croix, etc.) qui la pavoisent.

Une recension assez complète de ce patrimoine intérieur a été consignée dans un document édité par la paroisse orthodoxe d'Uccle,<sup>8</sup> et dans lequel nous puisons ci-après. Bien que, paradoxalement, ce recensement n'en fasse pas état, la paroisse estime que l'église possède parmi ses reliques des fragments de la Sainte-Croix, des anneaux provenant de la mine où furent brûlés les corps des Romanov à Iekatérinenburg, une Bible ayant appartenu au grand-duc Alexis, des épauettes et une capote militaire de l'empereur.<sup>9</sup>

D'abord, la fonction mémoriale de l'édifice est rappelée par les quatre grands panneaux de marbre fixés aux murs à droite et à gauche de l'iconostase. Les deux de droite font référence aux membres nommément cités (en caractères cyrilliques) de la famille impériale assassinée, dont, outre le tsar et son épouse Alexandra-Féodorovna, le prince héritier Alexis, les grandes duchesses Olga, Tatiana, Maria et Anastasia; ceux de gauche sont dédiés au clergé, aux moines et «à toutes les victimes dont le Seigneur



*L'une des trois rosaces en façade*  
© André Buyse

connaît les noms», une formulation justifiée par le fait que dans les années trente on ne connaissait toujours pas l'identité exacte de toutes les victimes du massacre de Iekatérinenburg. Autour de l'autel, d'autres plaques encastrées portent les noms de 122 évêques torturés et mis à mort par les Bolcheviques. Enfin, d'autres plaques commémoratives mentionnent les noms des membres de certaines familles endeuillées pendant les journées d'octobre 1917 et au cours de la guerre civile qui s'en suivit (jusqu'en 1921).

L'iconostase, ce «rempart de cimaises» qui sépare traditionnellement l'autel de l'assemblée des fidèles, et qui, ici, est surélevée et posée sur un ambon de trois marches, est une succession d'icônes, offertes par des mécènes dont le nom figure au dos du tableau, peintes dans le style traditionnel du 16<sup>e</sup> siècle. Au recto, la plupart sont signées de la princesse de Lvov, célèbre pour ses peintures d'icônes parisiennes. Au centre de l'iconostase, au dessus des portes royales (portiques du milieu), figurent «l'Annonciation» et «Les quatre Évangélistes», l'ensemble étant surmonté d'un tableau représentant «La dernière Cène». À droite du portique, les scènes représentées sont: le Christ Pantokrator, l'archange Gabriel et Saint Job; à gauche: la Vierge Marie tenant l'enfant-Dieu (ou «Theotokos»), l'archange Michel et Saint André de Sogolioubov (soit le

8 Paroisse orthodoxe russe de saint-Job, ASBL.  
Document du 30 mars 1986.

9 Repris dans *Monuments, sites et curiosités d'Uccle*, 2<sup>e</sup> édition (1978).



*Le Tsar Nicolas II en uniforme*  
© André Buysse

saint fêté en Russie le 17 juillet, date du décès du tsar Nicolas II et de ses proches).

Au second rang de l'iconostase figurent douze petites icônes illustrant les fêtes de la liturgie slavone et au troisième rang, de part et d'autre de la représentation centrale du Saint Sauveur, figurent les saints emblématiques de l'église orthodoxe-russe. Dans l'abside semicirculaire, on peut aussi admirer une grande fresque originale de Nicolas Isze-lianoff, restaurée par l'iconographe Ozoline, représentant la Vierge d'Orante. Un autre ensemble à droite de l'iconostase rassemble les portraits des membres de la famille impériale autour de l'icône de Notre-Dame Feodorovskaya, protectrice des Romanov. À gauche un autre tryptique réalisé par l'archimandrite Kyprian est une représentation symbolique de la réunion de tous les saints russes.

Ainsi que le décrit Joseph Delmelle,<sup>10</sup> les portes latérales de l'iconostase (par opposition aux portes royales), soit la *Prothèse* (qui

conduit au local où l'on prépare le pain et le vin pour le saint sacrifice) et la *Diakonikon* (donnant accès à la sacristie) reproduisent également des effigies d'apôtres. Toute cette imagerie remplit à l'origine une fonction à la fois catéchiste (didactique) et symbolique de la foi, illustrant l'image de l'arc-en-ciel, celle d'un «mouvement elliptique de Dieu-créditeur vers l'homme et de l'homme vers Dieu par le Christ interposé»: cette conception renvoie à la sphéricité de la voûte, des dômes et des coupoles qui est si caractéristique de l'architecture religieuse orthodoxe *tout en courbes* ... et qui nous permet d'aborder l'aspect extérieur de l'église, celui qui a justifié en tout premier lieu le classement et la renommée du site ucclóis.

L'édifice est du *type Novgorod* caractérisé par un plan carré dominé par une coupole centrale. Au départ, c'est donc un gros cube de maçonnerie qui aurait pu être surmonté d'une simple coupole. La façade principale



*Portrait du Tsar Nicolas II*  
© André Buysse

10 Joseph Delmelle. *Op. cit.*



*Les mémoires aux évêques massacrés*  
© André Buysse

est orientée à l'Est (symboliquement, vers l'orient).

Mais, par souci esthétique, le cube a été couronné de triples frontons en hémicycles, répartis sur trois rangs, chaque rang étant en retrait sur le précédent, formant un étage harmonieux qui redistribue judicieusement les pleins et les vides: symphonie de lignes courbes et de lignes droites, à la fois sobre et figolée, avec des frontons à voussures saillantes vigoureusement moulurées, le tout – le cube et ses façades, les frontons et le clocheton – recouvert de peinture blanche, à l'exclusion donc du bulbe byzantin recouvert d'une chape de cuivre et surmonté de la croix orthodoxe à six branches avec ses filins formant pendentifs. La bâtisse est ornée sur chacune de ses faces d'une rosace concave à

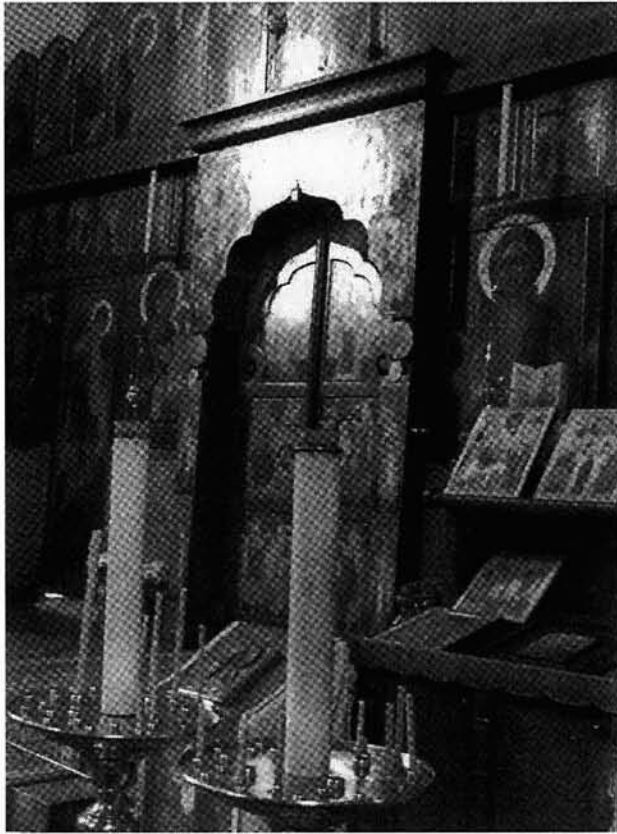
rayons en pierre blanche, très décorative, creusée en gorges et dotée d'un œil-de-bœuf central. Surplombant la grande porte d'entrée, une belle frise à motif en damier.<sup>11</sup>

Le culte orthodoxe a été officiellement reconnu par l'État belge en mai 1985 ... moins d'un an après le classement de l'église russe d'Uccle. On n'oserait pas dire que les deux faits furent liés mais la magnificence de l'édifice – qui ne peut être assimilée comme on aurait tendance à le faire avec le monastère byzantin de Chevetogne en Brabant wallon, également de «style Novgorod» mais qui relève, lui, du culte catholique – nous invite à resituer ce sanctuaire impressionnant dans son contexte historique et sociologique.

En Belgique, le nombre de chrétiens de confession orthodoxe est évalué de 80 000

11 Joseph Delmelle. *Op. cit.*





*Icônes, reliques, cierges incunables  
 © André Buyse*

à 100 000. Le pays compte 62 paroisses (en y intégrant celle de Luxembourg-ville) relevant de pas moins de huit obédiences différentes. À savoir: le diocèse du Benelux relevant du Patriarcat Œcuménique (23 paroisses, dont 9 en Flandre); l'exarchat des Saints Pantéléimon et Nicolas, siège à Bruxelles relevant de l'Exarchat de Constantinople (21 paroisses dont 3 en Flandre); les paroisses de tradition ukrainiennes en Belgique qui relèvent du patriarcat œcuménique (2 paroisses dont 1 en Flandre); le diocèse de Belgique relevant de l'Église de Russie, siège à Moscou (10 paroisses dont 3 en Flandre); le diocèse d'Europe occidentale relevant de l'Église de Serbie (1 paroisse, à Bruxelles); le diocèse d'Europe occidentale relevant de l'Église de Roumanie (3 paroisses, dont 1 à Anvers); le diocèse d'Europe

occidentale relevant de l'Église de Bulgarie (1 paroisse, à Bruxelles); et enfin les trois paroisses relevant du Synode Hors-Frontières de l'Église de Russie dépendant de l'évêque Agapit résidant en Allemagne mais dont le siège est à New York, et dont fait précisément partie la *paroisse d'Uccle Saint-Job*,<sup>12</sup> les deux autres étant la paroisse de la Résurrection du Seigneur (à Bruxelles) et des SS. Pierre et Paul (à Luxembourg-ville). Ces paroisses rassemblent une bonne cinquantaine de prêtres (popes) et diacres.

Enfin, on ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait les cinq communautés catholiques romaines de rite byzantin dont la liturgie des offices est très proche de celle du rite orthodoxe: l'abbaye de Chevetogne, le monastère de la résurrection à Vedrin, la communauté de la Théophanie à Bruxelles, le Foyer Oriental et la très active paroisse de Saint-Jean-le-Précurseur, à Ixelles, dirigée par le prêtre ucclois Alban Doudelet qui est aussi l'officiant ponctuel de la Chapelle Notre-Dame de Stalle, cet autre édifice religieux emblématique de la commune d'Uccle.<sup>13</sup>

Comme on l'a lu plus haut, il existait déjà des communautés orthodoxes russes en Belgique dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle ... pour la simple raison que, comme l'observe l'historien Daniel Stevens,<sup>14</sup> la Belgique était depuis longtemps visitée par les Russes en voyage, de Pierre le Grand à Lénine, en passant par Tolstoï et les grands-ducs qui fréquentaient assidûment, en tant que curistes, la station thermale de Spa ... pour ne pas parler de la Bérézina de Napoléon Bonaparte: une partie des soldats défaits de la Grande Armée, en rentrant chez eux via les «départements belges» de l'empire, étaient accompagnés de leurs «conquêtes» amoureuses et certains s'arrêtèrent définitivement dans nos contrées.

12 Paroisse de Saint-Job hors-frontières, avenue De Fré 19, Uccle. Recteur: prêtre Eugène Sapronov. Offices en slavon.

13 Communauté Saint-Jean-le-Précurseur, Carmel Saint-Joseph, 30 rue des Drapiers, Ixelles. Prêtre Alban Doudelet.

14 *Pourquoi des Russes en Belgique?*, par Daniel Stevens. Fondation pour la préservation du patrimoine russe (FPPR) auprès de l'Union Européenne, Bruxelles 2007.





*L'Iconostase*  
© André Buysse

Toujours est-il que vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, plus de 7000 Russes étaient installés chez nous et que dès le début du 20<sup>e</sup> siècle nos universités accueillèrent de nombreux étudiants russes ... dont la majeure partie ne purent rentrer chez eux en 1914 et a fortiori en 1917 et les années suivantes. Au contraire, la révolution d'octobre fut le point de départ d'une émigration massive de Russes «Blancs» (évaluée à un million d'individus) et beaucoup s'établirent ... là où il existait déjà des églises russes: la Mandchourie, Nice, Paris, Sofia, Helsinki et ... Bruxelles (où était en service l'église orthodoxe de la rue des Chevaliers à Ixelles, qui existe toujours), Bruxelles où ils bénéficièrent dès le début de leur implantation de la bienveillance active du cardinal Mercier, déjà préoccupé par les perspectives de réconciliation œcuménique entre catholiques et anglicans d'une part, entre catholiques et orthodoxes de l'autre. En outre, en 1936 lorsque s'installa à Paris le *Front Populaire* de Léon Blum,

nombreux furent les émigrés russes de France à refluer vers Bruxelles, emmenant avec eux tous leurs trésors: manuscrits et livres anciens, médailles, étendards, archives diverses, dont une partie a d'ailleurs été léguée au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles, lequel a réouvert en 2001 une salle spécialement dédiée à ces pièces.

Ainsi, Bruxelles était déjà une place significative de la diaspora russe à la veille des années 30, lorsque s'imposa l'idée de créer une paroisse orthodoxe qui ne dépendrait plus du patriarcat de Moscou. C'est en 1937 que le gouvernement belge prit un arrêté reconnaissant le statut d'établissement d'utilité publique à «l'archevêché orthodoxe russe de Bruxelles et de Belgique», avec pour chef le métropolite M<sup>gr</sup> Euloge.

Mais le phénomène qui fit vraiment gonfler l'importance de la communauté orthodoxe en Belgique fut l'adhésion de la Grèce à l'Union Européenne, de sorte que les orthodoxes grecs (qui dépendent, eux, du

patriarcat de Constantinople) constituent à présent les deux tiers de l'Orthodoxie en Belgique. Cela dit, l'atmosphère œcuménique croissante (depuis le concile de Vatican II) suscite un mouvement de rapprochement inéluctable entre ces diverses «chapelles» et conduit à des rassemblements festifs ou liturgiques ponctuels entre orthodoxes des diverses obédiences et les autres communautés chrétiennes (catholiques et protestantes). Ces différentes évolutions ont été étudiées par de rares spécialistes belges, dont le prêtre Guy Fontaine<sup>15</sup> d'une part et les experts de «l'institution» de recherches sociologiques que représente le Centre de recherche et d'information sociopolitique (CRISP) à Bruxelles, d'autre part.<sup>16</sup>

L'histoire de l'orthodoxie en Belgique et à Bruxelles mériterait en soi un étude approfondie, que nous ne faisons ici que suggérer en faisant peut-être redécouvrir à nos lecteurs le joyau architectural que constitue le sanctuaire de l'avenue De Fré, lui aussi jusqu'à présent fort peu étudié bien que l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire uccloise, feu Henri Crokaert, cita en exemple, déjà dans les années soixante, cette église «*érigée (...) en souvenir du Tsar Nicolas II et des nombreuses victimes des persécutions religieuses qui furent si sanglantes en Russie lors de la révolution bolchevique à la fin de la première guerre mondiale*».<sup>17</sup>

15 *Mélanges pour un cinquantenaire à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse orthodoxe russe de Liège* par Guy Fontaine, Liège, 2003.

16 *Cultes et laïcité en Belgique* par C. Sagesser et V. de Coorebyter, dossier du Crisp n° 51, Bruxelles, 2000.

17 Cité par Joseph Delmelle. *Op. cit.*

# Fonteyntjemolen

## Raf Meurisse

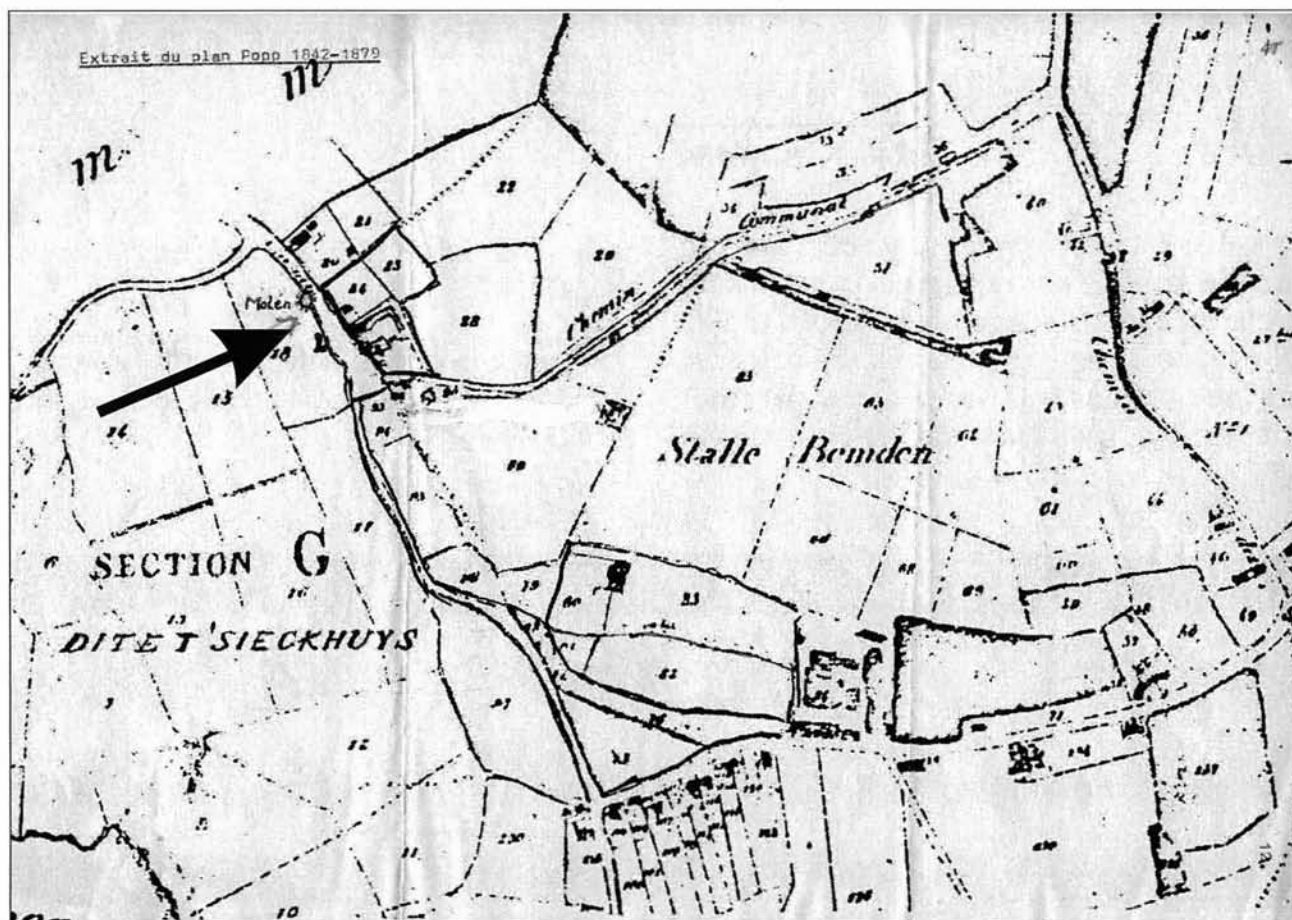
DE NAAM werd gegeven naar de naam van de plaats, door de eigenaars Van Halen. Deze molen was gelegen aan de hoek van de Neerstalle steenweg en van de Ruisbroekse steenweg. Daar was vroeger een pachthof met herberg waar later een molen werd aan-

gebouwd. Later verkocht aan de brouwerij de *Merlo*.

In volgende artikel zullen we de brouwerij Van Haelen in de Put van Calevoet beschrijven.

| Tijd | Jaar | Categorie | Gebeurtenissen                                                                                                                           |
|------|------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1740 | 1746 | eigenaar  | J.B. Van Haelen ° Ukkel – Degreef Anna ° Drogenbos, landbouwer                                                                           |
| 1760 |      |           |                                                                                                                                          |
| 1780 |      |           |                                                                                                                                          |
| 1790 | 1795 | eigenaar  | zoon Guillaume Van Haelen – Van Creanenbroeck Joanna ° Ukkel                                                                             |
| 1800 |      |           | is landbouwer-herbergier                                                                                                                 |
| 1820 | 1820 |           | Guillaume weduwnaar × Reyckaert Catherina Philippine ° Ukkel                                                                             |
| 1840 | 1846 | erfenis   | zoon Guillaume, Lambertus – Barbara, Amelie Schamps ° Ukkel<br>landbouwer-herbergier; was gedurende 24 jaar gemeenteraadslid te Ukkel    |
| 1850 | 1856 |           | bouwt een watergraanmolen (broer van Barbara is molenaar)                                                                                |
| 1860 | 1864 |           | Guillaume × × met Mélanie, Cath. Van Humbeek I arbeider brouwer<br>Stichtte brouwerij "La Fontaine"                                      |
|      | 1868 |           | zoon August 3de kind × Lardinoy Paulina ° Vorst<br>hadden samen 6 kinderen                                                               |
| 1880 | 1883 |           | overlijden van August Van Haelen                                                                                                         |
|      | 1883 | erfenis   | wed. Van Haelen – Lardinoy Pauline en de kinderen                                                                                        |
|      | 1884 |           | wed. Van Haelen – Lardinoy Pauline<br>× × met Michiels Jean-Baptist ° Linkebeek<br>werkte in de brouwerij als brouwer                    |
|      | 1888 | eigenaar  | aankoop van de brouwerij <i>De Bisschop</i> in de put van Calevoet te Beersel                                                            |
| 1890 | 1894 | vrkkoop   | aan Somers J.B. uit St Gilles Brussel van eigen molen te Stalle                                                                          |
| 1900 |      |           |                                                                                                                                          |
| 1910 | 1914 | verkoop   | aan Soc. collectif Van der Elst et Bruyns<br>de latere S.A. "Brasserie de Merlo"<br>werd volledig afgebroken; directeur was Van de Perre |





Uit kaart van Popp 1842-1879